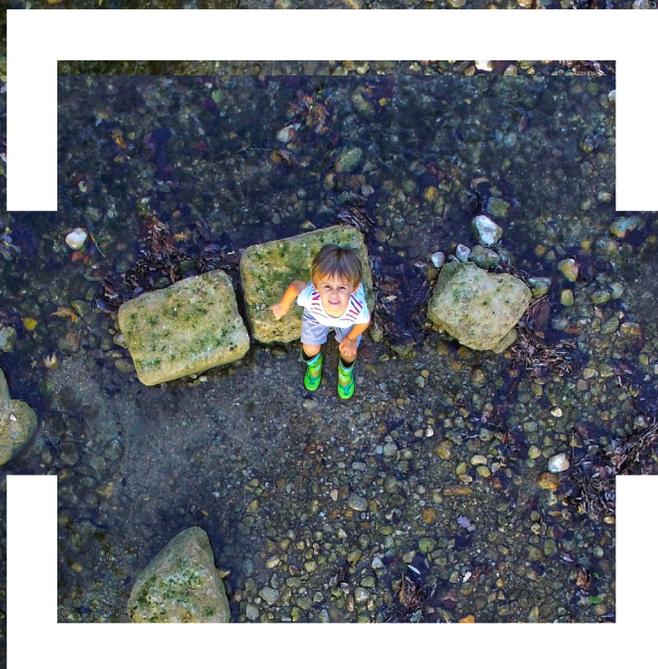


Comm'UNE Actu

○ LA ROCHE-CHALAIS

○ ST MICHEL-L'ÉCLUSE-ET-LÉPARON

○ ST MICHEL-DE-RIVIÈRE



Municipalité

Fleurissement Participatif
p.10

Dossier : Opération Zéro Waste
p.13

Infos Mairie

Opération Tranquillité Séniors
p.18

Agenda 2030
p.22

Vie Associative

Reprise de la gym volontaire
p.30

Les Archers de la Double : hommage
p.35



De la parole aux actes !

S'il est une ligne de conduite que nous avons appliquée en qualité d'élus depuis notre entrée à la mairie, c'est bien de dire ce que nous faisons, tout comme faire ce que nous avons dit que nous ferions.

L'heure a donc été aussitôt de nous engager dans l'action et, un an après les élections de Mars 2020, un premier bilan peut être tiré, même si l'entrée en fonction officielle date du 23 Mai.

La communication a une vocation, celle de réunir. C'est donc la transparence qu'elle porte qui permet cette union au sein de notre vaste territoire communal en n'oubliant personne par les différents canaux établis.

La solidarité était un des trois piliers de notre programme. Nous n'imaginions pas combien elle serait indispensable et incontournable dans cette période de pandémie qui ne montre toujours pas le bout du tunnel.

L'aspect Nature de notre projet s'est mis en œuvre, autour de la rivière, de la forêt, mais aussi par ce fleurissement participatif auquel toutes et tous peuvent contribuer.

Sur l'eau, l'approvisionnement futur à déterminer, et le vaste chantier du renouvellement des canalisations, nous ne pouvons nier le retard pris eu égard aux difficultés rencontrées de par les procédures judiciaires en cours engagées à l'encontre de la commune par le délégataire SEREX.

La coopération au sein de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye est effective et donne déjà des résultats encourageants. A titre d'exemple, le

Tourisme, qui est une compétence communautaire, allié à la Culture et au Sport, sera particulièrement vivant lors du prochain été sur la terrasse de La Roche-Chalais en particulier. Le Club d'entreprises «Territoire d'industrie », qui vient de voir le jour, va amener un dynamisme certain sur le plan économique. L'économie en général et celle de notre secteur en particulier sont durement impactées par la crise du moment. Notre soutien est total, en particulier envers les entrepreneurs à différentes échelles.

Ce soutien est tout aussi effectif envers le tissu associatif, tant dans le champ de la culture, du sport, que tous les domaines d'activités, avec l'espoir d'une reprise toute proche dans les meilleures conditions possibles au nom du lien social indispensable à toute société humaine autant que pour le bien-être individuel.

Mais il ne peut être de bilan complet sans un examen attentif des finances communales. Avec les votes récents des comptes administratifs et de gestion, on a la preuve que les budgets présentés par notre équipe en tout début de mandature ont été tenus dans une gestion saine et rigoureuse. Ainsi, le budget 2021 qui sera présenté et soumis au vote du Conseil Municipal en Avril prochain pourra s'appuyer sur cette gestion et mettre en avant nombre de perspectives pour un avenir toujours à construire, qui plus est en commun.

Jean-Michel SAUTREAU,
Maire

Delphine VICAIRE-BONNIEU,
Maire Déléguée
St Michel-de-Rivière

André VIAUD,
Maire Délégué
St Michel-l'Ecluse-et-Léparon

Comm'UNE Actu
Magazine d'information locale

N°02- Avril 2021
Impression à 1700 exemplaires
Distribution dans toutes les boîtes
aux lettres et disponible en Mairie
et sur notre site internet

Directeur de publication
Jean-Michel SAUTREAU

Rédactrice en chef
Coralie KOLASA

Conception
Coralie KOLASA

Impression
Chalais Imprimerie F. Berton
05 45 98 11 21

Contributeurs
Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce magazine municipal.

MUNICIPALITÉ

4

- p.4 *Actualité Conseil Municipal*
- p.5 *Commissions Municipales*
- p.10 *Dossier Environnement*
 - p.10 *Fleurissement participatif*
 - p.11 *Opération Récup'Eau*
 - p.12 *Zéro Waste*
- p.14 *Intercommunalité*



INFOS MAIRIE

16

- p.16 *Actualités*
- p.17 *État Civil*
- p.18 *Opération tranquillité séniors*
- p.20 *Services Municipaux*
 - p.20 *Centre de loisirs*
 - p.21 *Médiathèque*
 - p.22 *Services Techniques*
 - p.23 *Camping*
 - p.23 *Centre Communal d'Action Sociale*
 - p.24 *Restaurant municipal*
 - p.25 *Bureau des sports, de la vie associative et des loisirs*

VIE LOCALE & ASSOCIATIVE

26

- p.26 *École maternelle publique*
- p.27 *École élémentaire publique*
- p.28 *École du Sacré cœur*
- p.29 *Collège Jeanne d'Arc*
- p.30 *Cercle de Gymnastique Volontaire*
- p.30 *Etoile LRC Football*
- p.31 *Comité des fêtes de St Michel Léparon*
- p.32 *Jazz et Vin en Double*
- p.32 *Ecole de musique*
- p.33 *Les Astres Songeurs*
- p.33 *Les Archers de la Double*
- p.34 *Amicale des Pompiers*
- p.34 *La Croix Rouge*

Sommaire

MUNICIPALITÉ



> POINT CONSEIL MUNICIPAL - 01/03/20

Retrouvez un retour en quelques points sur les principaux sujets traités au Conseil Municipal

Finances : Examen des Comptes Administratifs et de Gestion

Les différents Comptes Administratifs et de Gestion ont été présentés au Conseil. Ces documents budgétaires retracent les opérations réalisées sur l'année 2020.

Durant la séance, comme l'exige la loi, le Maire n'a pas participé aux votes des Comptes Administratifs mais a approuvé les Comptes de Gestion, comptes tous approuvés à l'unanimité.

Au prochain Conseil du 12 avril seront présentés au vote les budgets primitifs 2021.

Bourses au permis de conduire

La municipalité a travaillé le projet en lien avec l'auto-école ESPAGNET située sur notre territoire communal. Le Conseil Municipal s'est donc positionné sur le nombre d'au moins 5 bourses à attribuer pour un montant chacune de 500€ pour les jeunes de 18 à 25 ans pour 35h travaillées au sein de la commune ou dans une association. Un dossier sera à retirer en mairie dans lequel les motivations des candidats seront importantes.

Redynamisation du centre bourg : convention avec le CAUE

Le projet de redynamisation du centre bourg avance, après avoir reçu et entendu le CAUE 24 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Dordogne) en janvier sur la conduite d'un tel projet. Le Conseil a notifié son accord par la signature d'une convention qui amènera le CAUE à engager son étude de diagnostic sur le centre bourg de la Roche-Chalais à partir du 15 avril.

Chantier International Jeunesse

Pendant 4 années, de 2016 à 2019, l'association SEM & VOL a pu organiser un Chantier International Jeunesse sur notre territoire communal, un engagement pris par l'ancienne municipalité pour 2020 n'ayant pu être mis en œuvre au regard de la crise sanitaire. La proposition faite par l'association est d'engager un nouveau chantier de 3 semaines à partir de mi-juin. Le Conseil a donné son accord pour ce projet qui fera l'objet d'une convention pour divers travaux sur les deux St Michel en particulier.

Motion – Collectif de Servanches

Depuis de nombreuses années, la Commune de La Roche-Chalais s'est engagée dans de nombreuses actions visant à la préservation du patrimoine naturel. C'est pourquoi le Conseil Municipal a apporté majoritairement son soutien au collectif de Servanches qui demande l'arrêt de l'exploitation Ball-Trap sur cette commune.



> Télécharger la Motion

Bureau de Poste de La Roche-Chalais

Les échanges se poursuivent entre la municipalité et La Poste concernant les ouvertures du bureau sur la commune. Ainsi La Poste a proposé la fermeture de son bureau à La Roche-Chalais tout le vendredi et l'ouverture à compter de Mai le mercredi en entier, ce qui équivaut à une demi-journée en moins par rapport à l'existant. Une lettre demandant expressément à La Poste une ouverture sur 6 jours a été votée unanimement comme préalable à de futures discussions.

Adhésion Ferme du Parcot

Dans le cadre du développement du Pôle Forêt, il apparaît important de nouer différents contacts avec des associations ou organismes. C'est à l'unanimité que le Conseil a voté l'adhésion de la commune à l'association « La Ferme du Parcot » à Echourgnac, travaillant de manière reconnue au bénéfice du patrimoine de La Double.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 12 avril 2021- 18H00

à la salle de spectacle, La Roche-Chalais

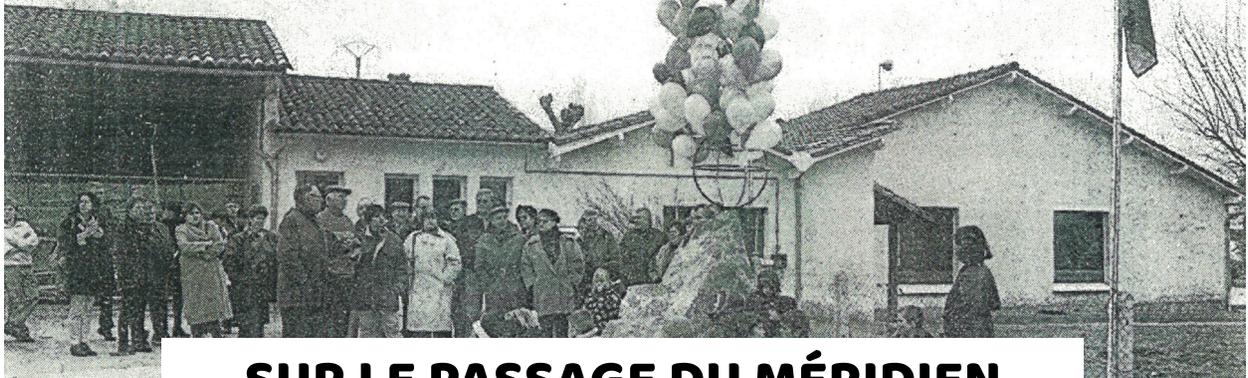
+ Infos



Retrouvez l'ensemble des comptes rendus du Conseil Municipal sur notre site web, rubrique : Ma Mairie

> Retrouvez les principaux sujets traités en Commission

COMMISSIONS PATRIMOINE, HISTOIRE & CULTURE



Passage à l'an 2000 devant la stèle
située proche du camping municipal

SUR LE PASSAGE DU MÉRIDIEN

À l'entrée du camping se trouve un roc surmonté d'une sculpture représentant, par quelques courbes, le globe terrestre : c'est une stèle rappelant que le méridien de Greenwich traverse, du nord au sud, notre territoire communal, de même que ceux de Londres, du Havre ou, plus près d'ici, ceux de Chalais et de Saint-Seurin-sur-l'Isle.

Ce monument fut érigé par la municipalité, sous la mandature de Raymond Duclaud et sur une proposition de Jean Peyront, lors du passage à l'an 2000. Saisir une occasion historique pour mettre en valeur une ligne imaginaire était pertinent, le méridien entretenant un rapport étroit avec le temps.



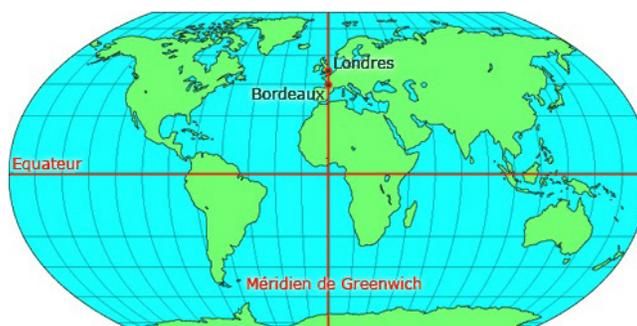
La stèle du Méridien

Représentez-vous, sur un globe terrestre, toutes les localités où le soleil atteint son zénith à un même instant t, et reliez-les par une infinité de points : vous obtenez une ligne méridienne que l'on nommera, plus communément, un méridien. Par là même, il est dans le monde autant de méridiens que d'heures méridiennes. Alors, comment se fait-il que l'on connaisse seulement celui d'un quartier de Londres : Greenwich ?

À la fin du XIXe siècle, nombre de pays éprouvèrent la nécessité d'unifier l'heure à l'intérieur de leur territoire. Ainsi, la loi du 14 mars 1891 imposait l'heure civile de Paris à la France et à l'Algérie coloniale, ce qui signifiait qu'une horloge, dans un quartier d'Oran, devait indiquer midi lorsque le soleil traversait le méridien de Paris. Ce progrès fut poursuivi, sur le plan international, par la recherche d'une référence unique qui permettrait de raccorder les différentes heures légales les unes aux autres. Cette référence serait un méridien, mais lequel ? Furent proposés les observatoires de Venise, de Berlin, de Paris, de Washington, la pyramide de Gizeh... Finalement, l'on retint l'observatoire de Greenwich, origine des longitudes indiquées sur les cartes de la Royal Navy — alors la marine la plus puissante du monde.

En France, l'heure civile de Greenwich (GMT) — qui équivalait à l'heure civile de Paris retardée de 9 minutes et 21 secondes — fut adoptée par la loi du 9 mars 1911. À la Roche-Chalais, sans doute à cette même époque, l'on posa, non loin du camping actuel, une borne symbolisant le passage du méridien. Elle eut le malheur d'être plusieurs fois déplacée, pour ce qu'elle se trouvait au milieu d'une route, puis d'un champ, et ne signifiait rien, à nos yeux, qu'un encombrement. Cette borne est aujourd'hui disparue ; mais l'a remplacée, et restera, la stèle.

Juliette BRUNET,
Jocelyne LACHAUD,
Martine DEBENAIS CONIJN



Le Méridien de Greenwich représenté sur un planisphère



Livret d'accueil des nouveaux arrivants Bienvenue chez vous !

La Roche-Chalais tournée vers les nouveaux habitants

Depuis l'entame de la nouvelle mandature en mars 2020, le Maire et les conseillers ont le souci de redynamiser le territoire communal à travers différentes actions et projets qui visent à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre le territoire plus attractif. Telle est la volonté d'insuffler une nouvelle dynamique sur les plans économique, touristique, culturel, local et associatif.

A titre d'exemple, la commission solidarité participe activement à cet engagement électoral en initiant le projet d'accueil des nouveaux arrivants, car s'adapter à un nouvel environnement, retrouver les repères qui facilitent la vie au quotidien, reconstruire un réseau de relations, avoir le sentiment confortable d'être de nouveau «chez soi», est bien difficile en ces temps. Cette démarche se matérialise dans un premier temps par un livret d'accueil fournissant les principales informations pour répondre à leurs interrogations pratiques et leur permettre de s'imprégner de la culture et vie locale, facilitant ainsi leur intégration.

Actuellement en cours de réalisation, ce livret sera disponible dès le printemps dans les mairies sous la forme d'un fichier régulièrement réactualisé. Ce sera un outil d'accueil et de découverte pour les arrivants ou de redécouverte pour les habitants installés qui souhaiteraient en savoir plus. On retrouvera également ce fichier sur le site de la commune, www.larochechalais.fr

Dès à présent, les différents outils de communication sont et restent au service des habitants pour les tenir informés en temps réel des actualités, des projets, des événements. Différents outils sont à votre disposition : le site internet communal, des réseaux sociaux, des bulletins municipaux « Vivre entre Dronne et Double » (chaque mois), magazine «Comm 'UNE' Actu» (3 numéros par an), ainsi que le dernier en date : l'application mobile City All. Même si de nombreuses informations sont désormais disponibles sur ces outils, on ne peut malgré tout négliger la dimension humaine nécessaire à une bonne intégration. C'est pourquoi dans un second temps, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons sous la forme d'une journée d'accueil pour ces arrivants, une réception annuelle en présence de l'ensemble du Conseil Municipal.

Angélyna HAURY, Adjointe à la Solidarité

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE - Municipalité -



(Re) REPRISE PROGRESSIVE



Reprise de l'école de Foot - Étoile LRC

Le tissu associatif locale est le poumon du vivre ensemble. En ces temps difficiles, nous ne pouvons qu'espérer des jours meilleurs pour 2021. Alors que certaines associations amorcent une reprise progressive, nous espérons dans un futur proche de même pour toutes les autres. Sachez que la municipalité est à vos côtés et soutient vos projets et vos actions. Si vous commencez à programmer des actions ou des manifestations, n'hésitez pas à vous rapprocher du service Bureau des sports pour communiquer vos dates dans le but de l'élaboration du calendrier des manifestations 2021.

Comme annoncé, nous avons travaillé avec le service du Bureau des Sports pour établir un nouveau document de demande de subvention. Ce dispositif mieux ciblé a permis de simplifier les démarches administratives et de valoriser les demandes particulières avec la mise en avant de projets d'une année sur l'autre. Les dossiers sont actuellement à l'étude et nous reviendrons vers vous prochainement.

Jacky DUCOURTIOUX, Adjoint à la Vie Associative

COMMISSION SPORT - Municipalité -



Des beaux jours à venir !

Le projet communal sportif continue de vivre. Régulièrement, nos éducateurs sportifs proposent diverses animations sportives au sein de différentes structures, associations et pour tout public. A titre d'exemple, durant les vacances, en plus du programme sportif proposé aux jeunes de la commune, nos éducateurs sont intervenus auprès des enfants de l'ALSH, pour que chacune et chacun puissent bénéficier d'une heure de sport quotidiennement. Un basket de rue a également pris place sur une partie de la place de l'Etoile le temps d'un après-midi pour tous les enfants que le souhaitent.



Basket de rue en présence du Maire et du Président de la Communauté de communes

Côté associatif, les éducateurs se penchent sur le dossier «Multisports» afin de soutenir les associations au moment de la reprise. L'arrivée des beaux jours permet la reprise des activités sportives en extérieur. Le foot, la gym, le tennis reprennent les séances d'entraînements.

Enfin, nous avons inscrit dans notre projet, la volonté de développer nos structures sportives. Cette volonté se confirme par l'étude de la création d'une salle de tennis couverte.

Nous analysons les différentes études de projet qui au-delà du sport nous permettront d'intégrer des structures en panneaux solaires et la production d'énergie «propre».

Nous attendons les directives afin de préparer l'ouverture de la piscine à partir du 1er juin 2021.

D'autres travaux évoqués sont toujours en cours de préparation.

Vous l'aurez compris, La Roche-Chalais est une commune qui se veut sportive et dynamique, ne se laissant pas aller au découragement par la situation sanitaire du moment.

Nicolas REY, Élu à la Commission Sport

COMMISSION Conseil Municipal des Jeunes - Municipalité -

Un nouveau nom pour la Médiathèque



Après une première rencontre en décembre dernier, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est réuni le 1er février 2021 en Visio-conférence. L'ordre du jour de cette première séance fut la recherche de propositions d'un nom pour la nouvelle médiathèque, en vue d'une inauguration officielle prévue fin mars.

Le Conseil s'est donc déroulé à huis clos entre les 12 jeunes membres et le responsable de la commission Quentin Guillou. Les jeunes ont préalablement réfléchi chacun de leurs côtés sur la symbolique à donner à ce nouveau lieu.

En séance, c'est à tour de rôle que chacun a pris la parole pour exprimer et développer ses choix. A l'issue des présentations, débats et votes, le CMJ a statué sur trois propositions à soumettre au Conseil Municipal du 1er mars 2021 pour le vote du choix final.

Le prochain Conseil aura lieu début mai pour entendre et échanger sur les différents projets de la commission proposés par les jeunes.

Quentin GUILLOU, Responsable de la Commission du CMJ

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

« Les finances ce n'est pas facile ? C'est compliqué ? ... C'est plus pas facile que compliqué ! »

Les comptes administratifs 2020 vous sont présentés sous forme simplifiée. Il s'agit de faire un point sur l'année passée en comparant les deux sections qui régissent l'activité d'une collectivité : Le fonctionnement et les investissements.

Pour chacun d'eux, il convient de comparer les sommes prévues au budget 2020 pour faire vivre la collectivité et celles réellement réalisées sur cette année 2020.

Cette analyse permet tout simplement d'ajuster le budget afin d'anticiper la construction du budget prévisionnel 2021.

Ces tableaux se veulent non exhaustifs pour dégager une vision claire des finances. En dessous de chacun d'eux vous retrouverez des explications qui traduisent des lignes comptables, nécessaires à la compréhension de ce même budget.

Rémi RAMBONONA, Adjoint en charge des finances & Jean-Michel SAUTREAU, Maire

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Prévisionnel 2020		Réalisé 2020		Prévisionnel 2020		Réalisé 2020	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3 698 149,90	3 698 149,90	2 613 482,01	3 744 670,32	2 394 613,27	2 394 613,27	1 731 378,98	1 509 182,74
Résultat global de l'exercice positif de 1 063 037.07 €							

La crise sanitaire a impacté l'économie au sens large, entraînant la fermeture de différentes entreprises et services avec de nombreux retards dans l'exécution de travaux. A la section fonctionnement, cette situation se traduit comptablement, en grande partie par un écart significatif entre le prévisionnel et le réalisé sur 2020. Les charges de personnels ont été maîtrisées ainsi, on enregistre 1 245 000€ réalisés pour 1 350 000€ provisionnés, tout comme ce que l'on nomme « charges générales » (électricité, achats du restaurant municipal, téléphone, carburant...) avec 715 000€ réalisés pour 1 090 000€ provisionnés.

Même constat pour la section investissement qui subit les effets de la crise, entraînant des retards qui expliquent, également un écart entre réalisé et le prévisionnel (1 700 000€ dépensés en investissement en 2020 contre 2 400 000€ initialement prévu au budget).

En ce qui concerne les recettes des investissements, elles sont inférieures au prévisionnel, là aussi de par cette année exceptionnelle. De nombreuses subventions qui devaient nous être allouées sur 2020 ne nous ont pas été versées mais le seront par effet de report sur le budget 2021 soit la somme de 502 545€. Comptablement ce report se nomme « reste à réaliser », inscrit en 2021.

Enfin, la municipalité a engagé des travaux à hauteur de 348 500€ en fin 2020, les travaux n'étant pas achevés, comptablement et humainement, nous ne pouvons pas rallonger l'année 2020. C'est pourquoi nous reportons les sommes budgétisées en 2020 sur le budget 2021 en « reste à réaliser ».

La dernière ligne du tableau ci-dessus exprime le « Résultat global de l'exercice » sur l'année 2020 qui sera reporté sur le budget 2021. Il est une base pour élaborer ce dernier. Cette somme traduit simplement les effets de retards et de reports entre 2020 et 2021.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Prévisionnel 2020		Réalisé 2020		Prévisionnel 2020		Réalisé 2020	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
432 176,54	432 176,54	218 522,02	331 259,57	617 328,85	617 328,85	74 378,45	401 509,31
Résultat global de l'exercice positif de 439 868.41 €							

Bien qu'ayant perçu de la SEREX des reversements avec les arriérés pour la somme de 290 361.65€, il a fallu rattacher à l'exercice 2019 la somme de 150 000 euros, ramenant la somme perçue sur 2020 à 140 361.65€. (écritures de rattachement)

Chaque exercice de la collectivité coïncide avec l'année civile, et doit répondre au principe d'indépendance.

La technique du rattachement des recettes et des dépenses à l'exercice fait application de ce principe en permettant de ratta-

cher, ici, une recette qui se rapporte à l'exercice 2019 mais qui n'a pas pu être comptabilisée sur ce même exercice, avec un jeu d'écritures comptables.

Aucune dépense en investissement n'a pu être réalisée du fait de la situation très complexe avec la SEREX, les travaux seront donc reportés sur l'année 2021.

Donc nous repartons sur le budget 2021 avec un résultat reporté de 439 868.41€

COMMISSION FINANCES

- Municipalité -

BUDGET CENTRE MÉDICAL JEANNE NICOLAS

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Prévisionnel 2020		Réalisé 2020		Prévisionnel 2020		Réalisé 2020	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
178 169,88	178 169,88	20 806,08	184 556,45	158 831,03	158 831,03	-	58 649,78
Résultat global de l'exercice positif de 222 400.14 €							

C'est un Budget annexe qui s'auto gère, c'est-à-dire que le produit des loyers perçus suffit à faire fonctionner ce budget sans emprunt !

Nous n'avons fait aucune dépense d'investissement, le projet d'extension de la Résidence vient d'être lancé à hauteur prévisionnelle de 160 000.00 €.

De plus, des travaux liés à des malfaçons doivent être engagés en lien avec les assurances.

Donc nous repartons sur le budget 2021 avec un résultat reporté de 222 400.14€

BUDGET CAMPING

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Prévisionnel 2020		Réalisé 2020		Prévisionnel 2020		Réalisé 2020	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
66 181,48	66 181,48	57 327,64	82 502,21	54 014,00	54 014,00	61 245,74	50 083,96
Résultat global de l'exercice positif 14 012.79 €							

On constate en fonctionnement moins de dépenses dues au démarrage tardif des activités du camping, au confinement et à la fermeture du service. Nous avons eu des charges exceptionnelles correspondant au remboursement effectué sur 2 mois de non-utilisation de terrains loués annuellement pour 2 usagers du camping en raison du confinement.

Nous avons vendu 2 mobil-homes. La saison a été plutôt bonne pour le camping. Elle nous a permis en fin d'année d'investir dans 2 mobil homes plus récents et également dans une golfette. Donc nous repartons sur le budget 2021 avec un résultat reporté de 14 012.79€

BUDGET LOTISSEMENT MERIDIEN

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Prévisionnel 2020		Réalisé 2020		Prévisionnel 2020		Réalisé 2020	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 258 702,35	1 258 702,35	461 801,49	443 118,60	1 283 194,92	1 283 194,92	652 795,03	456 348,93
Résultat global de l'exercice négatif de -215 128.99 €							

Dans les deux sections, on constate un écart important entre prévisionnel et réalisé dû à des régularisations d'opérations de stocks oubliées sur 2 exercices antérieurs et cumulées à tort sur le budget 2020.

Dans les dépenses de fonctionnement, une nouvelle réglementation oblige à une étude systématique de sol que nous avons

opérée de manière globale via un cabinet spécialisé pour une somme de 6 500€.

Sur 2020 seulement 2 terrains ont été vendus, ce qui est insuffisant pour équilibrer les comptes.

A ce jour, nous avons enregistré 13 promesses d'achat, il ne reste plus que 3 terrains à vendre si ces promesses se confirment.

BUDGET LOTISSEMENT BATIER

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Prévisionnel 2020		Réalisé 2020		Prévisionnel 2020		Réalisé 2020	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
171 230,03	171 230,03	2 833,80	19 794,74	168 330,03	168 330,03	57 738,10	-
Résultat global de l'exercice négatif de -40 777.16 €							

L'emprunt se terminera en 2023. À ce jour un terrain a été vendu, il n'en restera donc plus que 2.

DOSSIER

COMMISSION ENVIRONNEMENT

> Projet Fleurissement participatif : Des fleurs près de vos maisons

En 2021, célébrons le printemps, favorisons la nature ! Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, la municipalité souhaite comme chaque année fleurir les espaces verts de notre territoire communal.

Cette année, c'est ensemble que nous pourrons toutes et tous y contribuer avec notre programme « **Ma commune en Fleurs !** ».

Un projet de micro fleurissement qui se veut participatif, où chacun est appelé à contribution pour redonner vie et couleurs à nos parterres communaux.

Avec l'aide de nos services et des compétences « Espaces verts », semez au pied de vos murs et dans les failles des trottoirs, à vos fenêtres et vos balcons des fleurs. Participez à ce verdissement qui a l'avantage d'être peu onéreux car nos services vous offrent les semences (graines, bulbes, plants...), vous conseillent et vous aident si des petits travaux d'aménagement sont nécessaires.

Un moyen d'ensauvager nos bourgs, de rendre sa place à la nature et de favoriser la biodiversité au sein de notre territoire communal. L'occasion pour vous de vous approprier l'espace public et de tisser des liens avec vos voisins sur un projet éco-citoyen.

DONNER UN COUP DE POUCE !

En règle générale la nature s'incruste déjà spontanément dans le bitume. Alors, que vous ayez la main verte ou non, un simple petit coup de pouce pour arroser et veiller sur les fleurs suffira ! Embarquez dans cette action collective et devenez porteur, acteur de l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

Jocelyne LACHAUD, Adjointe en charge du Patrimoine & Responsable de la Commission Fleurissement

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Services Techniques - 05 53 92 47 00
dst@larochechalais.fr

> Protégeons nos ressources : Opération «Récup' Eau» !

Dans la continuité de son engagement pour la Nature et en faveur du développement durable, la commune lance un programme d'actions collectives « Récup' Eau » visant à préserver la ressource Eau en utilisant de l'eau de pluie pour tous usages qui ne nécessitent pas l'utilisation d'eau potable.

Un projet qui s'est d'abord matérialisé par l'installation de récupérateurs d'eau de pluie dans les différents bourgs de la commune et qui va prochainement s'étendre à la plupart des descentes d'eau autour des bâtiments municipaux.

Ces dispositifs vont permettre localement d'effectuer un arrosage estival léger sans puiser l'eau provenant du réseau d'eau potable.

Avec un pH relativement acide, l'eau de pluie présente un atout pour la bonne croissance des plantes. Ce projet va en concordance avec celui du fleurissement participatif. En effet chacune et chacun participant à ce projet pourra s'alimenter en eau sur les différents points pour arroser ses parterres.

Selon nos estimations, ces premières installations sur le bourg de St Michel Léparon, autour de la salle des fêtes, devraient permettre d'engranger une capacité de stockage d'environ 3 000 litres d'eau ! Après étude, d'autres points seront équipés comme la salle des fêtes de St Michel-de-Rivière, la Médiathèque communale.

Pour aller plus loin dans la démarche, des pompes immergées seront installées dans nos puits communaux, ce qui permettra de remplir efficacement les cuves mobiles pour l'arrosage intensif des espaces verts communaux, avec l'avantage d'avoir cet accès à la ressource même après de nombreuses semaines sans pluie.

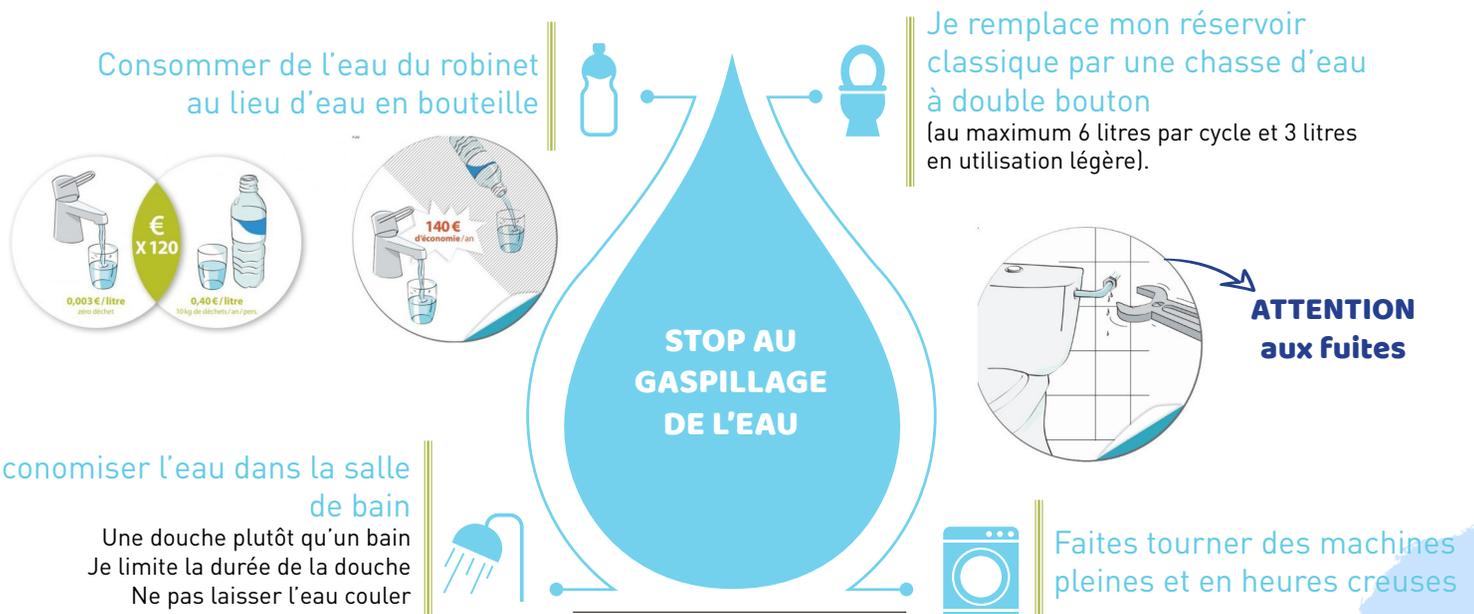
Notre action se veut collective. Nous sommes toutes et tous concernés par la fréquence des aléas naturels, parmi lesquels les inondations, les sécheresses ou les vagues de chaleur augmentent chaque année. Cette ressource n'est pas sans limites et nous nous devons d'agir en conséquence. C'est pourquoi la municipalité souhaite soutenir toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient prendre le pas avec nous dans cette action.

Nous vous proposons donc de prendre contact avec les services de la mairie pour nous indiquer vos intentions. Une fois que nous aurons recensé un nombre significatif de foyers voulant s'équiper d'un récupérateur d'eau, nous ferons une commande groupée afin de négocier un tarif préférentiel et ainsi abaisser le coût unitaire.

Chacune et chacun formant des gouttes, si nous décidons d'œuvrer collectivement, au nom de cette ressource précieuse et vitale, nous formerons une vague !

Xavier Hallaire, Adjoint à l'Environnement

AGIR AU QUOTIDIEN



UN ENGAGEMENT CITOYEN & COLLECTIF

Zéro Waste = Zéro déchet, Zéro Gaspillage

Depuis 2020 la commune s'est engagée dans la démarche du ZERO WASTE, terme anglais qui englobe significativement les notions de déchets et de gaspillage. Une démarche qui vise à réduire notre impact sur toutes les ressources (naturelles, humaines, économiques ...). C'est une philosophie qui se traduit par une somme d'actions qui impacte de manière positive notre écosystème et les ressources associées.

Accompagnée et soutenue par le SMICVAL, la municipalité continue d'aller plus loin dans la démarche notamment en termes de réduction des déchets. Pour cela vous retrouverez différents éléments de rappels pouvant vous aider à mieux agir en suivant tout simplement les 5R au quotidien.

> J'adopte les 5R !



> Hiérarchie des achats

Je repense ma façon d'acheter et privilégie l'emprunt, l'échange, l'achat d'occasion, et la fabrication avant l'achat neuf !



> Les enjeux



ÉCONOMIES

560kg par an et par habitant : c'est la quantité de déchets que nous produisons sur le territoire communal. La moitié de ces déchets sont du «tout venant», des déchets non re-valorisable enfouis au Centre Véolia de Lapouyade.

Entre 2021 et 2025, le coût de l'enfouissement va passer de 90 à 180€ la tonne !



PRÉSERVATION

Préservez les ressources naturelles et économisons l'énergie grâce à des modes de consommation et de production évitant le gaspillage



EMPLOIS

Le Zéro Waste crée des emplois locaux dans la collecte, la réparation ou le recyclage



RECYCLAGE

Développer le réemploi et le recyclage par la généralisation du tri à la source pour un maximum de produits et de matériaux

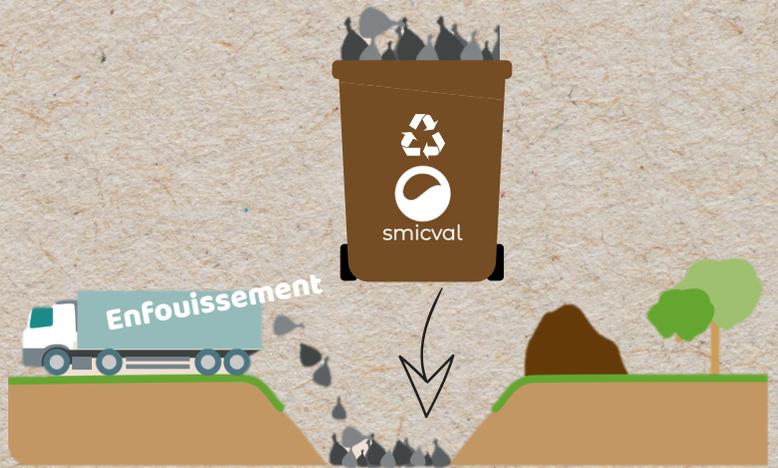


Charte d'engagement de la commune

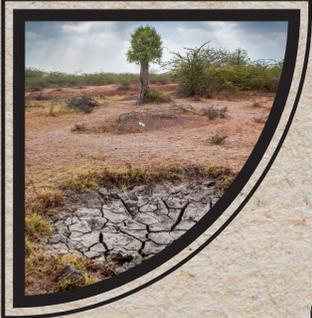
Progressivement en Dordogne et dans le pays, se met en place la tarification incitative visant à faire payer à l'utilisateur au poids les déchets produits, ce qui n'est pas sans questionner les populations et les élus. Même si pour le moment notre territoire n'est encore concerné, sachons l'anticiper dès à présent en réduisant nos déchets de façon drastique.

PLUS DE TRI MOINS DE DÉCHETS

41%
des déchets
non recyclables



LA PLANÈTE



Restes alimentaires

Sans les couvercles !



100%
à l'infini



Textiles

**DEMANDEZ VOTRE BAC
EN MAIRIE**

- Papiers
- Cartons & briques alimentaires
- Emballages métalliques
- Bouteilles et flacons en plastique



NON à la publicité et aux journaux d'annonces

STOP PUB
Réduisons vite nos déchets !

OUI à l'info des collectivités

Merci

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

En vue de soutenir l'engagement des collectivités territoriales dans la transition écologique et favoriser la cohésion territoriale, l'Etat met en place un nouvel outil : le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Dans le cadre du plan national de relance, le CRTE vise à simplifier et à rapprocher les dispositifs d'aides de l'Etat et des différents partenaires au service des spécificités et des enjeux de chaque territoire. Parmi les dispositifs d'aides inscrits dans le CRTE, figure l'opération « Petites Villes de Demain » dont les communes de la Roche-Chalais et de St Aulaye sont lauréates.

A l'échelle du département de la Dordogne, 5 périmètres de mise en œuvre du CRTE ont été définis. Notre communauté de communes du Pays de St Aulaye est incluse dans le périmètre constitué des communautés de communes : CC Isle Vern Salembre en Périgord (Mussidan) / CC Isle et Crempse en Périgord (St Astier) / CC Isle Double Landais (Montpon) / CC Pays de Saint-Aulaye / CC Périgord ribéraçois.

Chacune des 5 communautés de communes doit identifier les enjeux et les projets de son territoire en vue de proposer les actions transversales du CRTE. Les élus du Pays de St Aulaye sont ainsi amenés à participer à l'élaboration de ce contrat. Jean-Michel SAUTREAU, maire de la Roche-Chalais, et Yannick LAGRENAUDIE, maire de St Aulaye, sont les deux élus référents de notre communauté de communes au sein du CRTE, qui sera élaboré pour une période de 6 ans.

Le premier axe d'intervention proposé par la commission « développement durable » de la CC, dans le cadre du CRTE, est celui de la rénovation énergétique des bâtiments municipaux.

MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le Tiers Lieu, l'Ostal Numérique, en partenariat avec la communauté de communes, a adhéré au projet expérimental « Pass numérique ». Le « Pass Numérique » permet aux personnes disposant de peu, voire d'aucune connaissance en informatique de participer aux ateliers d'initiation au numérique organisés par l'Ostal.

En vue de développer cette action de formation aux usages du numérique, la communauté de communes a candidaté au dispositif de l'Etat « Conseiller numérique » en vue de bénéficier des services d'un médiateur numérique.

> Contact : 05 53 91 32 91 - ostal24410@gmail.com

CONSTITUTION D'UN RÉSEAU D'ENTREPRISES

Le président de la Communauté de communes, Yannick LAGRENAUDIE, et le chef d'entreprise, Franck LAROQUE, de la société STM 24, représentent le Pays de St Aulaye au sein du dispositif Territoire d'Industrie « Périgord Limousin ». Le dispositif national « Territoires d'industrie » s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle.

Dans le cadre de cette opération, deux rencontres avec des chefs d'entreprises se sont tenues en janvier et février pour la création d'un club entreprises sur le Pays de St Aulaye. Les participants ont manifesté leur volonté de constituer un réseau local, sous la forme associative, pour mieux se connaître, échanger, collaborer, être visibles, se faire connaître des habitants et mieux accéder aux aides. Pascale ROUSSIE-NADAL, vice-présidente en charge de l'économie, participe également aux travaux de mise en place de ce dispositif.



Groupe de travail - Réunion du 15 janvier 2021,
Salle des associations à St Aulaye

CRÉATION DU C

La création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.), inscrit dans le plan de communes, vise à assurer un même accès aux services sociaux à l'ensemble des communes du territoire. Le C.I.A.S., dont l'ouverture est prévue le 1er janvier 2022, prendra en charge les services assurés par le C.C.A.S. seront ainsi préservés.

En vue de cette création, les élus de la communauté de communes ont confié à la commission d'intercommunalité qui seront confiées au C.I.A.S à compter du 1er janvier 2022 :

- Le service de portage des repas à domicile pour les personnes âgées et personnes handicapées qui résident sur le territoire des Communes membres de la communauté de communes.
- Le service d'accueil des personnes âgées en famille d'accueil, le service de maintien et le fonctionnement des locaux nécessaires à ce service, ainsi que le service de maintenance comme partie intégrante de la compétence, sous réserve de la compétence des communes compétentes.
- L'instruction des demandes d'aide sociale légale.
- Le suivi des dossiers d'accès aux droits.
- La domiciliation pour les personnes sans domicile stable.
- L'aide à domicile.

Quant à l'aide de première urgence, elle restera du ressort des communes.



 **DGS** - Laurence GODET
 dgs@cc-paysdesaintaulaye.fr

 **Comptable** - Céline YVON
 comptabilité@cc-paysdesaintaulaye.fr

 **Secrétariat et Accueil** - Sylvie GERRITSE
 cdc-staulaye@orange.fr

INTERCOMMUNALITE

C.I.A.S.

rite dans le projet de territoire de la communauté à tous les habitants du territoire intercommunal. Le relais du C.C.A.S. de La Roche-Chalais. Les

nt défini les actions sociales d'intérêt communau-

s de plus de 55 ans ou invalides ou en convales- de la communauté de communes.

il ainsi que la construction, l'aménagement, l'en- vice. Le choix de la famille d'accueil est entendu attribution de l'agrément par les services sociaux

munes.



05 53 91 86 37

www.cc-paysdesaintaulaye.fr/

OUVERTURE DU CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTÉ

Les 6 communes du Pays de St Aulaye ayant approuvé la prise de compétence « création et gestion d'un centre de santé » par la Communauté de communes, la procédure de constitution du centre auprès de l'Agence Régionale de la Santé et de la CPAM a pu être lancée fin 2020 pour une ouverture des consultations de médecine générale en mars dernier. Les consultations sont assurées par le Docteur Gérard BODIN.

Le projet de centre de santé a été élaboré en réponse à l'évolution critique de la démographie médicale observée sur notre territoire intercommunal avec le départ à la retraite d'un médecin généraliste sans perspective d'installation de médecins libéraux.

La constitution d'un centre de santé permet le recrutement de professionnels de santé salariés. Ainsi, les modalités d'installation des médecins sur notre territoire sont élargies. La création du centre de santé constitue une opportunité pour engager une réflexion sur un projet de soins à l'échelle du territoire communautaire, associant les professionnels de santé libéraux. Cette réflexion sera portée par la commission « affaires sociales, santé et mobilité », animée par Angelyna HAURY, 3ème vice-présidente en charge des affaires sociales et de la santé.

UN POINT JEUNES À LA ROCHE-CHALAIS

Face au constat que les ados du secteur de la Roche-Chalais fréquentaient très peu le Point Jeunes, basé à proximité du collège Dronne Double de St Aulaye, Jean-Michel SAUTREAU, 1er vice-président, en charge des affaires scolaires, périscolaires, de la jeunesse et de la communication, a proposé la mise en place d'une offre d'activités sur la Roche-Chalais. Cette proposition, dont l'objectif est l'accès de tous les jeunes du territoire intercommunal aux activités jeunesse, a été approuvée par le conseil communautaire.

Aussi, depuis février 2021, l'Espace jeunes de la Roche-Chalais, hébergé dans un bâtiment mis à disposition par la commune, est déclaré accueil de loisirs pour ados par la DDCSPP (Jeunesse et Sports).

Quentin GUILLOU, éducateur sportif, affecté à mi-temps à l'animation de l'espace Jeunes, a inauguré l'ouverture de l'accueil pendant les vacances d'hiver avec un programme varié d'activités sportives et culturelles. La fréquentation observée sur ce lancement de l'Espace Jeunes est très satisfaisante.

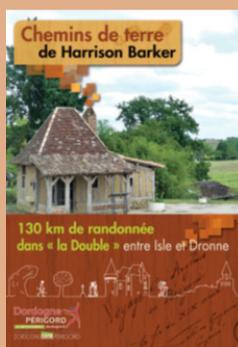


Les jeunes sur la terrasse d'été du Point de La Roche-Chalais



Pizza party lors des vacances d'hiver

TOURISME : CHEMINS DE TERRE DE HARRISON BARKER



Un nouveau circuit de randonnée «LE CHEMIN DE HARRISON BARKER DANS LA FORÊT DE LA DOUBLE», proposé par le Service Tourisme du Département de la Dordogne, vient compléter l'offre d'activités de pleine nature de l'office du Tourisme du Pays de St Aulaye.

Au départ de la gare ferroviaire La Roche-Chalais/St Aigulin, l'itinéraire longe la Dronne entre La Roche-Chalais, Parcoul-Chenaud, St Aulaye, et se poursuit vers Aubeterre, le Ribéracois et Montpon. Une variante est proposée du Bourg de St Aulaye vers St Vincent-Jalmoutiers.

Le guide «Le Chemin Harrison Barker dans la forêt de la Double» sera disponible dans les bureaux de l'office de tourisme de St Aulaye et de la Roche-Chalais.

Harrison BARKER, voyageur et journaliste anglais du XIXe siècle, a sillonné le grand Sud Ouest à pied et en canoë, et notamment la vallée Dordogne, la Vézère, la Dronne, la forêt de la Double, l'Isle... Le Département s'est inspiré de ses écrits pour élaborer ce circuit.

INFOS MAIRIE

> Vos mairies vous accueillent :



Mairie de la Roche-Chalais
Place Emile-Cheylud -24490

05 53 92 47 00
accueil@larochechalais.fr

Ouverture du Lundi au Vendredi
De 9h à 12h puis de 14h à 17h

Permanence des élus
Jeudi de 10h à 12h



Mairie Annexe St Michel-de-Rivière
Le Bourg - 24490

05 53 91 42 95
mairiesaintmichelderiviere@larochechalais.fr

Ouverture Mardi, Jeudi, Vendredi
De 13h30 à 17h00

Permanence des élus
Lundi de 14h à 16h



Mairie Annexe St Michel Léparon
Place Emile-Cheylud -24490

05 53 90 80 88
mairiesaintmichelleparon@larochechalais.fr

Ouverture Mardi, Jeudi, Vendredi
De 13h30 à 17h00

Permanence des élus
Lundi de 14h à 16h

> Je m'informe :

DÉMOCRATIE : N'OUBLIEZ PAS VOS DROITS !



Les élections départementales et régionales 2021 initialement prévues en mars 2021, auront lieu en juin 2021 en raison du contexte sanitaire.

Nous vous invitons si ce n'est pas déjà le cas, à vous inscrire et vérifier que vous êtes bien sur une liste électorale, la date limite étant fixée au 7 mai 2021.

> Inscription formulaire simple et rapide :
- Dans votre mairie
- Sur internet,
www.service-public.fr/



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Face à une augmentation affligeante de dépôts illégaux de déchets sur notre territoire communal, il convient de tirer la sonnette d'alarme. Nous attirons votre attention sur les multiples impacts directs tant sur notre qualité de vie en tant qu'administrés (dégradation des paysages et du cadre de vie, sources de nuisances pour le voisinage) que sur l'environnement public (pollution des sols, de l'air, des cours d'eau, et des nappes phréatiques, ...), et même sur la santé publique (multiplication des gîtes larvaires responsables de la propagation d'épidémies ainsi que de la contamination de la chaîne alimentaire par divers polluants, etc.).

Au vu de ce constat, la municipalité fait de la lutte contre les dépôts sauvages l'une de ses priorités. Les services techniques, dont ce n'est pourtant pas la mission première, passent donc de nombreuses heures à pallier ces infractions, tout comme au niveau administratif nous travaillons en lien étroit avec la gendarmerie pour remonter jusqu'à la source des dépôts.

Pour rappel, L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère aux maires le pouvoir de police nécessaire pour assurer l'élimination des déchets. Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 135 € à 1500 € les dépôts de déchets.

La protection de l'environnement est l'affaire de tous, et il est du devoir de chacun (personne publique ou privée dans toutes ses activités) de veiller à sa sauvegarde (Art. L. 110-2 du Code de l'Environnement).



ETAT CIVIL

- Infos Mairie -



(De novembre 2020 à février 2021)

LA ROCHE-CHALAIS

NAISSANCES :

(2 naissances qui acceptent la parution)

Ilyès SAADANI

né le 19 décembre 2020.

Kayssy LOUSTALOT TARDÉ

née le 30 janvier 2021.

MARIAGES :

(2 mariages dont 1 qui accepte la parution)

Charlotte GUIGNARD et Alexandre CRUCHEZ

mariés le 30 décembre 2020 à 11h00

DÉCÈS :

(45 décès dont 44 qui acceptent la parution)

Renée DUTREIX veuve CHASAUD

décédée le 1 novembre 2020 à l'âge de 85 ans.

Raymonde FERRANDINI veuve SERMOT

décédée le 4 novembre 2020 à l'âge de 93 ans.

André RICHARD

décédé le 5 novembre 2020 à l'âge de 84 ans.

Jean Jacques FOURNIER

décédé le 8 novembre 2020 à l'âge de 89 ans.

Odetta LE GOFF veuve CHADOURNE

décédée le 13 novembre 2020 à l'âge de 94 ans.

Simone POUJOL épouse LAGORGETTE

décédée le 13 novembre 2020 à l'âge de 93 ans.

Jacqueline BERTET veuve BEDIN

décédée le 19 novembre 2020 à l'âge de 76 ans.

Reine BELON veuve ARSICAUD

décédée le 22 novembre 2020 à l'âge de 84 ans.

Yves POUVREAU

décédé le 27 novembre 2020 à l'âge de 54 ans.

Claude SALIGNE

décédé le 2 décembre 2020 à l'âge de 81 ans.

Christiane MOELDERS veuve DIAMANTE

décédée le 3 décembre 2020 à l'âge de 79 ans.

René PIERRE

décédé le 3 décembre 2020 à l'âge de 85 ans.

Marie BOURDEILH veuve BASTRY

décédée le 3 décembre 2020 à l'âge de 98 ans.

Claude COUZINET

décédé le 4 décembre 2020 à l'âge de 92 ans.

Michel DESCHEMIN

décédé le 7 décembre 2020 à l'âge de 85 ans.

Hélène RENARD veuve RÉAL

décédée le 9 décembre 2020 à l'âge de 97 ans.

Henriette CHARRIER veuve LABADIE

décédée le 9 décembre 2020 à l'âge de 88 ans.

Patrick LAVILLE

décédé le 11 décembre 2020 à l'âge de 61 ans.

Jacqueline BEAUDET épouse BERTEAU

décédée le 12 décembre 2020 à l'âge de 88 ans.

Pierre BERTOUNESQUE

décédé le 19 décembre 2020 à l'âge de 92 ans.

Lucette MONGIS veuve COULLAUD

décédée le 20 décembre 2020 à l'âge de 94 ans.

Marie DUGALEIX veuve FARGE

décédée le 22 décembre 2020 à l'âge de 91 ans.

Jean-Guy MORELLET

décédé le 25 décembre 2020 à l'âge de 79 ans.

Marie MONTAGNÉ veuve JAUBERT

décédée le 25 décembre 2020 à l'âge de 98 ans.

Yvonne GARCEAU veuve BASTARDY

décédée le 25 décembre 2020 à l'âge de 89 ans.

Micheline CHARRIER veuve MATHIEU

décédée le 28 décembre 2020 à l'âge de 91 ans.

Maurice VIVEN

décédé le 28 décembre 2020 à l'âge de 95 ans.

Jean Paul RENAUDEAU

décédé le 30 décembre 2020 à l'âge de 87 ans.

Emma LAJAUNIAS veuve LATOURNERIE

décédée le 31 décembre 2020 à l'âge de 93 ans.

Michel BERTEAU

décédé le 4 janvier 2021 à l'âge de 89 ans.

Hélène THIMOLÉON veuve SEGUIN

décédée le 5 janvier 2021 à l'âge de 101 ans.

Marie-Thérèse BARBERA épouse VIAUD

décédée le 6 janvier 2021 à l'âge de 78 ans.

Marie DUMAS épouse HÉRON

décédée le 7 janvier 2021 à l'âge de 93 ans.

Grâce RAO veuve BESSON

décédée le 9 janvier 2021 à l'âge de 98 ans.

Juliette AURIER

décédée le 12 janvier 2021 à l'âge de 92 ans.

Guy SAVIDAN

décédé le 12 janvier 2021 à l'âge de 70 ans.

Marcelle LAGLAIVE veuve DUHARD

décédée le 13 janvier 2021 à l'âge de 93 ans.

Marie VICH veuve FOULTIER

décédée le 21 janvier 2021 à l'âge de 92 ans.

Eliane VIAUD veuve LAUJAY

décédée le 24 janvier 2021 à l'âge de 81 ans.

Marie LIONARD veuve TESSIER

décédée le 26 janvier 2021 à l'âge de 99 ans.

Marcel CHAUVET

décédé le 28 janvier 2021 à l'âge de 93 ans.

Paulette GADRAT veuve LAFON

décédée le 1er février 2021 à l'âge de 84 ans.

Ginette LAJARTHE veuve VEYSSIÈRE

décédée le 5 février 2021 à l'âge de 88 ans.

Jean GRILLET

décédé le 19 février 2021 à l'âge de 84 ans.

ST-MICHEL-LÉPARON

NAISSANCE :

NEANT

MARIAGE :

NEANT

DÉCÈS :

Jean BORDAT

Décédé le 09 novembre 2020 à l'âge de 100 ans.

Adriano DOS SANTOS FERREIRA

Décédé le 1er décembre 2020 à l'âge de 58 ans.

Hubert SAVARIT

Décédé le 26 décembre 2020 à l'âge de 71 ans.

Robert MARTY

Décédé le 22 février 2021 à l'âge de 94 ans.

ST-MICHEL-DE-RIVIÈRE

NAISSANCE :

(1 naissance qui accepte la parution)

Eilaëden, Massimo YASSA

né le 28 novembre 2020.

MARIAGE :

NEANT

DÉCÈS :

CORNEFERT Henriette veuve EPRON

décédée le 25 janvier 2021 à l'âge de 97 ans.

COUTEAUD-HORRUT Jeannine

décédée le 05 février 2021 à l'âge de 89 ans.

LACOMBE Hugnette veuve BOSSION

décédée le 15 février 2021 à l'âge de 84 ans.

« Une naissance, un arbre »

Depuis 2015 la commune mène cette action symbolique qui vise à planter un arbre sur le territoire communal pour chaque naissance. Cette opération a été initiée dans le cadre d'une préconisation du Ministère de l'Écologie, l'Environnement et du Développement Durable.

2020 est une année particulière qui a bousculé bon nombre de nos actions. Pour autant c'est une année où ces naissances ont été un vrai moment de bonheur et espoirs pour tous. Nous prévoyons de reconduire l'action en novembre 2021, période propice à la plantation des arbres, afin de célébrer ces naissances de 2020-2021 et par cette action, la Nature.

Les familles concernées recevront un courrier à la rentrée de septembre.



VIGILANCE SENIORS

- Infos Mairie -



OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIORS

La gendarmerie de La Roche-Chalais prévient la population, notamment les personnes âgées. Depuis le début de la crise sanitaire, les vols et escroqueries en tout genre s'intensifient, au préjudice des seniors.

Alors qu'elles représentent 34% de la population locale, les personnes âgées sont des proies plus faciles pour les mal-faiteurs. Elles sont victimes des deux tiers des vols avec ruse et de près d'un tiers des cambriolages d'habitations principales ou secondaires.

Afin de vous protéger au quotidien, les services de la gendarmerie restent à votre écoute et vous rappellent quelques consignes de sécurité dans le cadre de l'opération « Tranquillité Seniors ». Un dispositif étendu à l'ensemble des gendarmeries qui vous permet de vous faire connaître auprès de la brigade la plus proche de votre domicile. Ainsi il en sera tenu compte dans le cadre des tournés des services de gendarmerie.

L'Adjudant CARVILLE, Commandant de brigade de La Roche-Chalais

RESTEZ VIGILANT

PROTECTION

BÉNÉFICIEZ de l'opération «Tranquillité Seniors».

Faites vous connaître auprès de la brigade la plus proche de votre domicile ou mairie pour être intégré au dispositif.

MÉFIANCE

NE LAISSEZ PAS ENTRER

des inconnus chez vous. Vérifiez l'identité et les intentions de la personne.

LIEN SOCIAL

NE PAS RESTEZ ISOLÉ

Gardez le contact avec votre voisinage et vos proches et toutes personnes pouvant vous aider en cas de difficultés.

PRUDENCE

ATTENTION aux escroqueries par téléphone. Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires à quelqu'un y compris lors d'appels téléphoniques commerciaux.

VIGILANCE

SOYEZ VIGILANT

lors des retraits d'argent au distributeur de billets, ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



POUR UNE URGENCE

Composez le 17



**Votre brigade
de La Roche-Chalais**

05 53 91 58 30

VIGILANCE SENIORS

- Infos Mairie -



DÉMARCHAGE À DOMICILE

Élagage, ramonage, bitume, souscription à un contrat... ?

Le démarchage à domicile est une méthode commerciale offensive cherchant à générer l'inconfort du client pour faciliter une transaction (visite non sollicitée, tête-à-tête avec le vendeur, intimité du logement...). Bien que la loi protège les consommateurs, cette pratique est encore trop souvent génératrice d'infractions :

- escroquerie et abus de faiblesse ;
- pratiques commerciales trompeuses ;
- travail dissimulé ;
- concurrence déloyale ;
- repérage pour des cambriolages...



LES ACTES RÉFLEXES

- Ne jamais laisser rentrer la personne dans votre propriété/ domicile ;
- ne pas accepter la proposition afin de se laisser le temps de la réflexion ;
- exiger la délivrance d'un contrat avec formulaire de rétractation ;
- interdiction légale de payer avant 7 jours francs ;
- en cas de comportement ou de paroles agressives, mettre un terme immédiat à la conversation et composer le 17.



VIGILANCE CITOYENNE

En toutes circonstances, pensez à :

- récupérer la carte de visite et/ ou le prospectus que le commercial vous délivre ;
- relever la plaque d'immatriculation et le modèle de véhicule qu'il utilise ;
- mémoriser la description physique de la personne (signes distinctifs : coupe de cheveux, tatouage, bijoux, piercing...) ;
- après chaque démarchage à domicile, en informer les gendarmes de la brigade d'attache de votre domicile.

NOUVEAU



GENDARMERIE NATIONALE

**AGEND
ET VOUS**

PRENEZ RENDEZ-VOUS,

C'est facile et rapide !

Prenez vos rendez-vous auprès de la brigade de votre choix, directement en ligne sur www.service-public.fr

Brigade de
La Roche-Chalais



INFOS UTILES



DGCCRF –
www.economie.gouv.fr



Code de la consommation –
Art. L. 221-1 à L. 221- 29
www.legifrance.gouv.fr



Ministère de l'Intérieur –
www.interieur.gouv.fr

CENTRE DE LOISIRS

- Infos Mairie -



ALSH : Restons connectés à la nature!

Depuis plusieurs mois, le service communication de la mairie relaie au travers d'articles et photos chaque semaine le programme riche et varié de notre structure.

Cette structure éducative, qui se veut accueillante et tournée vers la vie et les acteurs locaux, participe et collabore avec les différents services comme la médiathèque sur des actions culturelles ludiques, mais également des structures, comme l'EHPAD pour faire vivre le lien inter générationnel ou encore avec bon nombre d'associations pour nourrir et développer de nombreux projets.

Ainsi, depuis ce début du mois de mars, nous accentuons nos activités autour du printemps en découvrant l'exposition sur les fleurs proposée par la médiathèque dans le cadre du projet communal du « fleurissement participatif ». Mars marque donc le début d'un chemin semé de projets, d'activités éducatives et de surprises.

Au programme : visite d'une ferme au lieu-dit « Les plantes » afin de sensibiliser les enfants au monde de l'agriculture. Nous aiderons les Services Techniques - Espaces Verts à semer des fleurs dans les rues dans le cadre du fleurissement participatif. Ce projet Nature amorcera le début de l'aménagement de la future voie verte, qui reliera le parc arboré à la Terrasse.

Cette voie nous conduira aux activités et festivités estivales auxquelles nous souhaitons participer notamment en fabriquant de nombreux insectes que vous retrouverez prochainement dans ces lieux de vie (parc arboré, Terrasse, place du puits qui chante...).

Un projet éducatif, ludique et éco citoyen qui sera développé durant les vacances de printemps et qui nous l'espérons contribuera à offrir de l'espoir à tous avec les beaux jours à venir.

Enfin nous pensons régulièrement à nos voisins et voisines de l'EHPAD avec qui nous maintenons le lien inter générationnel au travers de dessins, mots, messages, cadeaux, Nous attendons impatiemment un retour à la normale pour les retrouver.

Alain TROTET, Directeur

Infos Pratiques

Accueil :

Mercredi de 7h30 à 18h00

☎ 07 86 86 29 44

✉ alsh@larochechalais.fr

🌐 Retrouvez toute notre actualité sur le site de la mairie, rubrique: Ma Commune <Services Municipaux < Centre de loisirs



Les enfants de l'ALSH apportant quelques fleurs de leur jardin à l'EHPAD

> Actualité :

ATELIERS ALSH

La médiathèque se veut être un lieu culturel pour tous, c'est pourquoi nous mettons en place tout au long de l'année différents ateliers à destination de différents publics.

C'est un lieu d'accueil que nous souhaitons convivial et où chacun est libre de venir s'offrir une bulle de bien être, seul, entre amis ou en famille.

Nous vous avons déjà parlé de nos ateliers bébés (lecteurs et musiciens) ainsi que celui du Cercle des lecteurs. D'autres ateliers voient le jour comme celui en lien avec l'ALSH.

Comme dans l'alignement des rôles éducatif et récréatif du Centre de Loisirs, le projet et l'esprit de la Médiathèque se partagent et s'inscrivent également au sein de ce service. Nous accueillons régulièrement les mercredis et durant les vacances scolaires les enfants pour leur faire découvrir les expositions en cours, écouter des histoires, faire des jeux ou tout simplement, confortablement installés, lire un ouvrage de leur choix. Pour l'ensemble d'entre eux, cette visite est un réel plaisir que nous partageons.

Katia de WERRA, Responsable de service



Mercredi 10 mars - Un groupe de l'ALSH à la Médiathèque, venu écouter une histoire.

ÉVÈNEMENTS

PRIX DU SALON DU LIVRE 2021

Jusqu'au 28 mai 2021, à l'occasion du Salon du livre en juin prochain, nous vous invitons à voter pour votre livre préféré parmi une sélection dans les catégories suivantes : «romans du terroir», «romans policiers» et «littérature jeunesse». Une urne est à votre disposition à l'accueil.

Retrouvez la liste des ouvrages sur le site web de la commune rubrique événement « Prix du Salon du Livre ».

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter.

SALON DU LIVRE 2021

Depuis sa création en 2017, le salon du livre sur notre commune connaît un grand succès et c'est avec joie que nous vous informons que le 4ème édition aura lieu de dimanche 6 juin 2021 au Gymnase Jean Zay, avec comme invitée d'honneur, Johanna ZAÏRE, romancière, chanteuse et actrice française.

Cette année, c'est normalement près d'une cinquantaine d'auteurs que nous devrions recevoir. Des auteurs principalement venus de toute la Nouvelle Aquitaine avec des univers très variés (policiers, terroirs, jeunesse, romans généralistes, etc..).

L'occasion également d'accueillir des illustrateurs qui nous exposeront leur travail.

EXPOSITIONS

Expositions de la Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord



PARFUMS DE FLEURS

[Du 04 mars au 03 avril]

La médiathèque accueille une exposition sur les fleurs intitulée « Parfums de fleurs ». Une invitation à s'émouvoir de la beauté simple, pure, colorée et parfumée de la nature. Un spectacle vivant qui au quotidien caresse nos âmes et parfume la réalité.



LE DEVELOPPEMENT DURABLE

[Du 08 au 24 avril 2021]

Le développement durable a pour but de concilier et d'harmoniser l'économique, le social et l'écologique. Cet objectif suppose le respect des ressources naturelles, des écosystèmes qui permettent la vie sur la planète et une croissance à long terme. Ce développement doit être équitable, prenant en compte la lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion. C'est un élément majeur pour l'avenir de l'humanité...



COMMENT SONT FAITS LES LIVRES

[Du 9 juin au 28 juin 2021]

Un éditeur nous fait entrer dans les coulisses de la fabrication d'un livre : Imaginer des projets de livres, lire de nombreux manuscrits, choisir les meilleurs photograteurs, les imprimeurs, diriger une équipe de maquettistes, organiser la distribution, la publicité, suivre l'évolution des ventes et tout vérifier.

Infos Pratiques



CONTACTS

24ter, Avenue du stade - 24490
05 53 90 67 90
mediatheque@larochechalais.fr

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	10h-12h / 14h-17h45
Mercredi	10h-17h45
Jeudi	10h-12h / 14h-17h45
Vendredi	10h-12h / 14h-17h45
Samedi	9h30-12h30

Attention fermeture le dernier samedi du mois

Abonnement adultes familles 7€/an

Gratuit : -18 ans communes et hors commune ; et pour les +65 ans habitants la commune.

SERVICES TECHNIQUES

- Infos Mairie -



OPÉRATION NETTOYAGE DES FOSSÉS

Depuis mi-janvier, les services techniques de la commune ont démarré le chantier de nettoyage des ponts, têtes de ponts des fossés. L'entretien sur l'ensemble du territoire s'achèvera d'ici le printemps.

L'opération de curage des fossés interviendra dès que les bords de chaussée seront stabilisés et que les conditions climatiques seront favorables.

Ces interventions devenues urgentes et nécessaires sur certains secteurs ont permis d'éviter les débordements lors des dernières grosses pluies.

Néanmoins, il est important que chacun comprenne que lors d'épiphénomènes comme nous avons pu en connaître la semaine du 8 février, le volume d'eau soudain et trop important conduit inévitablement à des débordements localisés.

Les évacuations rapides des eaux sur les secteurs concernés après l'arrêt des fortes pluies permettent de constater que le travail effectué sur les fossés a toute son efficacité.

Les services techniques ont par ailleurs sollicité le Département afin qu'il intervienne également sur les fossés le long des routes départementales.

La Direction des Services Techniques

AGENDA 2030 : IL EST TEMPS DE RELEVER LE DÉFI !



Réunion avec l'association Notre village

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Plus qu'une volonté : une évidence ! Vous l'aurez compris, notre engagement est total quand il s'agit de la nature au sens large et de l'avenir, en d'autres termes le développement durable.

Afin de mener des actions objectives, réalistes et adaptées à notre territoire, nous avons fait appel à l'association «Notre village» qui accompagne les communes qui comme nous souhaitent s'engager durablement.

Cela se traduit par plusieurs étapes, dont la première consiste à faire « un diagnostic territorial », permettant de livrer une photographie dynamique de notre commune dans toutes ses dimensions: Solidarité, Santé, Sécurité, Culture, Sports et Loisirs, Urbanisme-Habitat, conservation de la Biodiversité et préservation des Ressources Naturelles, Energie, Gestion responsable et Services Publics, ...

Par la suite, la population sera largement associée pour proposer et élaborer des projets concrets et mettre en place des actions pratiques, chiffrées et ré-évaluables.

L'ensemble de ce diagnostic et de ces actions entre dans le programme «Agenda 2030», permettant à chacune et chacun de se projeter dans notre commune pour les 10 prochaines années, mais aussi d'inscrire notre territoire dans la relève des grands défis du 21ème siècle, liés au réchauffement climatique.

Notre vision dans cet engagement donne un sens profond à nos actions. A terme, la commune pourra prétendre au label «Notre village, Terre d'avenir», une distinction pour marquer le dynamisme de notre territoire, ainsi que notre cohésion sociale, sociétale et environnementale.

Xavier HALLAIRE,
Adjoint à l'Environnement



CAMPING

L'hiver se termine, il est temps de se tourner vers les beaux jours ! Le camping s'active pour préparer l'ouverture de la saison 2021, début avril.

De nouveaux aménagements ont été réalisés cette année, avec notamment des investissements pour renouveler le parc mobil-homes anciens. Equipés de toutes commodités et modernités, ces nouveaux mobil-homes disposent de climatiseur intégré pour plus de confort durant les périodes de fortes chaleurs.

Par ailleurs, le camping a également investi dans l'achat d'une golfette électrique, pour améliorer la qualité de vie au travail des employés et de ce fait la qualité des services.

Le camping donne donc rendez-vous aux aventuriers et aux passionnés de plein air pour cette nouvelle saison !

Retrouvez plus d'informations sur notre plaquette et site web communal.

Florent VISSERON, Responsable de service

Infos Pratiques



Ouverture & Horaires du bureau d'accueil :
Du 01 avril au 31 octobre 2021

Du lundi au samedi : 8h à 11h – 15h à 17h
Le dimanche et les jours fériés : 8h à 11h



Contacts
Camping Municipal
Rue de la Dronne
05 53 91 40 65 - 06 38 82 40 08
campingdumeridien@larochechalais.fr



DÉVELOPPER L'ACTION SOCIALE

La vocation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est de mener une action sociale globale de soutien, de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

La situation sanitaire a considérablement augmenté la disponibilité des services du CCAS. En effet, outre les services dispensés au domicile, ce sont des prises de contacts téléphoniques hebdomadaires qui ont été mises en place pour maintenir le lien social, assurer un accompagnement, rassurer et orienter les personnes âgées du service et tous les usagers potentiels de l'action sociale de la commune.

Pourquoi pas vous ?

Le CCAS de La Roche-Chalais peut vous aider ! Que vous soyez une personne vulnérable (seule, âgée, handicapée, malade ou à mobilité réduite) avec des difficultés multiples dans la gestion et les actes essentiels de votre vie quotidienne, ou tout simplement une personne qui souhaite se décharger de tâches ménagères pour profiter de plus de temps en famille, du temps pour soi, ..., nos services répondent présents !

Dans l'action

Le CCAS vous propose un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ainsi qu'un Service à la Personne (SAP) dit de « confort ». Ce sont 12 professionnelles qui se mobilisent pour répondre à vos besoins essentiels quotidiens, en accomplissant un travail matériel, moral et social. C'est pour vous l'assurance d'un service consciencieux en vous garantissant votre indépendance et surtout le maintien des relations avec l'extérieur.

La maison change mais la porte reste ouverte

Le service vous informe qu'en raison de travaux effectués sur le bâtiment place Emile Cheylud, le Centre Communal d'Action Sociale vous accueille au 9, rue de la Dronne à compter du 1er avril 2021.

Nathalie MARLY, Responsable de service

Infos Pratiques

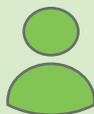


Horaires d'ouverture au public :

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30
et l'après-midi sur rendez-vous
Le Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture exceptionnelle :

Les 30 et 31 mars 2021, pour l'installation dans les nouveaux locaux.



Contacts

9, rue de Dronne- 24490 La Roche-Chalais
05 53 91 47 04
ccas@larochechalais.fr
www.larochechalais.fr, rubrique Services < CCAS

RESTAURANT MUNICIPAL

- Infos Mairie -



Le projet a fleuri au cours de l'été 2020, l'agence de la transition écologique -l'ADEME- a lancé un appel à candidature : « les cantines s'engagent ! ».

Ce projet vise à apporter un soutien pendant 1 an à des opérateurs de la restauration collective dans la mise en œuvre d'une démarche d'alimentation durable, afin d'identifier les freins et les leviers pour l'atteinte des objectifs de la loi EGA-LIM*, qui entrera en vigueur pour tous le 1/01/2022.

Ainsi seront présélectionnés les projets des établissements dits « pilotes », pour analyser leurs actions-phares et leurs facteurs clés de succès pour être par la suite modélisés et diffusés sous la forme de fiches « bonnes pratiques ».

Sur 181 candidatures, après un entretien individuel et un audit réalisé sur place, 15 établissements dans toute la France ont été retenus pour le projet.

Seulement 2 restaurants municipaux sont sélectionnés. Pour l'équipe municipale c'est une fierté d'annoncer à ses administrés que La Roche Chalais en fait partie.

* Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous L'aide apportée par l'ADEME est totalement gratuite. Elle demande un engagement sur l'année des acteurs du restaurant, des élus référents et une communication auprès des agriculteurs et éleveurs du territoire.

Nous sommes déjà avancés sur certains objectifs annoncés de la loi :

- interdiction du plastique
- repas végétarien (1 par semaine)
- produits Bio
- lutte contre le gaspillage
- 50% de produits de qualités et durables (AOP-AOC-IGP-Label Rouge...)

Le projet va nous apporter une méthode, des outils et des conseils dans l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM, et communiquer avec d'autres protagonistes du secteur de la restauration collective de notre territoire pour la réalisation d'un projet commun.

Céline BOISDRON, Conseillère Municipale & Marilyn PASQUIS, Comptable



Durable et de qualité

50% de produits durables et de qualité
dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique



Protéines végétales

Expérimentation de repas végétarien hebdomadaire



Anti-Gaspi

Diagnostic du gaspillage alimentaire



Sans Plastique

Restriction de l'usage des contenants plastiques



MENUS



Retrouvez les menus sur le site de la mairie, rubrique: Ma Commune <Services Municipaux < Restaurant Municipal



Solidarité et rencontres

Le bureau des sports reste actif même si l'activité est ralentie depuis plusieurs mois. Rappelons que nos deux éducateurs, Quentin GUILLOU et Nicolas MIGNOT, sont à disposition des associations qui souhaitent une aide technique, pédagogique ou administrative.

Nicolas a bien pris ses marques depuis son arrivée. Il a commencé à animer quelques séances de gymnastique volontaire lors de la reprise de l'activité. Les enfants comme les plus grands ont donc pu faire connaissance avec cet éducateur recruté à 60% pour l'animation au sein du Centre de loisirs et à 40% pour le service du Bureau des Sports.

Des rencontres sportives municipales seront programmées au fil des mois pour combler le déficit associatif mais également pour développer le sport sur la commune.

Des activités sport vacances se dérouleront pendant les congés scolaires pour les enfants et adolescents. Enfin, le Bureau des Sports reste à l'écoute des projets associatifs comme par exemple le projet de «Tir Nature» développé par l'association des Archers de la Double en mémoire à Jean-Denis BEAUVAIS, Président de l'association, disparu subitement et qui souhaitait développer ce nouveau concept.

Alain TROTET, Responsable de service



Développer la formation et l'expérience des jeunes

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Il est accessible sans condition de diplôme et est indemnisé. Il peut s'effectuer en France ou à l'étranger.

Depuis plusieurs années la municipalité accueille des jeunes aux seins des différents services. Cette année nous avons accueilli deux jeunes : Alexiane GERON à la Médiathèque et Amélie BAUDRY, au service du Bureau des Sports et de la Vie Associative (BDSVAL), qui termineront leurs missions fin avril 2021.

La municipalité souhaite renouveler cette démarche permettant à des jeunes d'obtenir une première expérience professionnelle et une formation.

Il est donc possible de postuler dès à présent pour de nouvelles missions qui débiteront au 2 mai 2021.

Infos Pratiques

- 👤 Alain TROTET
- ☎️ 07 86 86 29 44
- ✉️ bureaudessports@larocephalais.fr

RENDEZ (VOUS)
SERVICE. FAITES
UN SERVICE CIVIQUE



Alexiane à la Médiathèque



Amélie au Centre de loisirs



DES CONDITIONS DIFFICILES MAIS UN BILAN QUI SE VEUT POSITIF !

Le réseau d'éducation prioritaire (REP) auquel les écoles publiques de La Roche-Chalais appartiennent apporte un grand bénéfice à nos élèves. En effet, par le dédoublement du niveau de la Grande section, ce sont toutes les classes qui sont impactées par un allègement de leur effectif (qui ne dépasse pas 20 élèves) et cela procure aux enseignantes plus de disponibilité pour chaque élève. On note plus de calme en classe et d'écoute : que du positif pour les apprentissages. Les progrès langagiers sont également visibles chez les plus petits.

Nous regrettons l'impossibilité de poursuivre certaines activités prévues en décloisonnement. Mais le contexte sanitaire actuel, ne nous permet pas de faire se rencontrer des groupes d'élèves. Les enseignantes ne pratiquent pas d'échanges pour les activités ; les sorties sont interdites et les élèves de Grande Section n'ont toujours pas pu découvrir leur future école et le CP.

Nous attendons que la situation soit apaisée pour voir disparaître toutes les contraintes sanitaires qui modifient les activités scolaires !

Malgré l'accueil non autorisé des parents dans l'établissement, les élèves montrent beaucoup d'enthousiasme et de plaisir à se retrouver le matin !

Nous constatons déjà chez les plus âgés de l'autonomie pour travailler.

En novembre, les 5 classes ont découvert le fonctionnement d'un moulin à eau installé pour l'occasion sous le préau. Les élèves ont pu manipuler les vannes et comprendre le principe de la force de l'eau.

En décembre, les élèves de chaque classe ont fabriqué des petits objets que les familles ont achetés au profit de l'Amicale Laïque. Les enseignantes remercient les parents pour leur participation massive à cette vente qui permet de poursuivre l'achat des albums pour Noël.

Le 18 décembre, le père-noël est venu à l'école. Il est intervenu dans chacune des classes pour remettre aux enfants leur cadeau : un sac à dos, un livre et un bonnet de lutin. Comme toujours, son accueil s'est fait dans l'émotion !

Un goûter offert par la municipalité a été distribué à tous les élèves (viennoiserie, clémentine et chocolat) sans oublier le repas de Noël pour ceux qui mangent à la cantine !



Le père-noël à l'école- 18 décembre 2020

En Arts visuels, les élèves concourent à l'embellissement de leur école. C'est aussi l'occasion d'un travail à partir des couleurs primaires. Dans nos 5 classes, des figurines ont été choisies et reproduites pour être peintes sur bois. Elles seront posées sur l'enceinte du bâtiment.

Les enseignantes remercient la Communauté de Communes pour son aide financière et humaine à la réalisation de ce projet.

En mars, un spectacle musical est prévu (dans le respect des règles sanitaires). Les élèves découvriront des instruments dont certains peu courants.

Nous attendons une situation plus clémente qui permettra aux élèves de se retrouver entre classes, ne serait-ce qu'en récréation et vivre enfin leur scolarité ensemble !

CONTACTS

☎ 05 53 91 44 15
✉ ce.0241028m@ac-bordeaux.fr

Corinne NEIGE
Directrice de l'école maternelle



ENTRE PROJETS ET INCERTITUDE

C'est une année bien particulière que nous vivons. D'un protocole à l'autre, nous tentons de réaliser nos projets. Ce n'est pas toujours simple mais nous avons su nous organiser autrement.

Pour les cérémonies du 11 novembre, les élèves de CM1 et de CM2 ont travaillé en classe autour du thème des « gueules cassées ». Les productions des élèves ont été exposées dans l'école et dans la cour.



La partie de cartes de Fernand Léger revue par la classe de CM1 (œuvre collective).



Des Gueules Cassées.

Le marché de Noël a pris une forme différente cette année. Chaque enfant a pu réaliser un ou plusieurs objets à cette occasion. La sortie des classes s'est même déroulée sous la neige (merci à la municipalité).

Les CM2 ont reçu dans leur classe les acteurs de la troupe Glovie pour une lecture captivante d'un extrait de l'une de leurs créations. Ils ont pu aussi échanger avec eux.

Notre projet numérique a été validé. Il va nous permettre l'acquisition de matériel informatique tel qu'une classe mobile avec tablettes et des ordinateurs pour les classes. Nous espérons pouvoir en profiter dès la rentrée prochaine et préparons un nouveau dossier pour compléter cet équipement.

Il n'est pas toujours facile de prévoir, d'organiser les choses dans ces temps d'incertitude. Un grand merci aux parents pour leur soutien et leur compréhension.

Nathalie DOLLE,
Directrice de l'école primaire

ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

- Vie Locale -



UNE ANNÉE COVID, BIZARROÏDE... MAIS SPLENDIDE !

Cette année scolaire, sera définitivement particulière : masquée et bordée des gestes barrières. Cependant, le Sacré-Cœur n'a pas dit son dernier mot, les apprentissages se poursuivent dans un monde enfantin, poétique et beau !

En ce début d'année, les enfants ont travaillé la poésie. En maternelle, l'exercice s'est porté sur les rimes lors des leçons de phonologie. Dans la classe de CP-CE1-CE2, les enfants ont, tous, écrit une poésie pour participer au concours EXPOESIE. Chacun a choisi son thème. Puis, les poèmes, soigneusement écrits, ont été envoyés à Périgueux. Les résultats seront annoncés le 10 mars 2021 et les enfants seront invités à lire leur poème devant le public. La classe des CE2, CM a travaillé sur le grand classique des fables de La Fontaine.



Les CP-CE s'exercent à la lecture à haute voix.

Poètes jusque dans la tenue, les élèves ont fêté la nouvelle année sur « leur 31 », lors de la journée, désormais, baptisée : la « journée chic ». Chaque début d'année, il est demandé aux élèves, de faire un effort vestimentaire pour se souhaiter, « joliment », une bonne année. C'est avec grand plaisir, qu'élèves et adultes jouent le jeu et remettent, le temps d'une journée, leurs « beaux habits ». C'est donc, « Sapé comme jamais », que les élèves et l'équipe du Sacré-Cœur se sont souhaités, et vous souhaitent également, une belle année 2021, douce en rêves et riche en apprentissages.



Les CE2, CM1, CM2 en tenue chic.

Cette année, les enfants n'ont pas pu partager la galette avec leurs aînés du collège. Mais, en fins gourmands et bons cuisiniers qu'ils sont, cela n'a pas empêché les maternelles de se mettre aux fourneaux et de partager un bon moment entre eux.



Les maternelles aux fourneaux.

L'équipe espère bien que la poésie de ces instants se poursuivra jusque dans les prochains projets : Correspondances, théâtre, carnaval, voyage ...

CONTACTS

☎ 05 53 91 40 58
✉ sacre-coeur.lrc@wanadoo.fr
🌐 <http://ecole-sacrecoeur.e-monsite.com>

LE COLLÈGE JEANNE D'ARC

- Vie Locale -

PAS DE CRISE AU COLLÈGE JEANNE D'ARC

Grâce notamment à ses dimensions modestes et à la maîtrise de ses effectifs, le collège a pu faire face à la crise tout en conservant une organisation équilibrée et en maintenant la progression des élèves.

Cependant, la plupart des ateliers (artistiques, culturels ou sportifs) ont dû être suspendus en raison du protocole sanitaire. Heureusement, les cours de batterie, de guitare et de MAO ont été maintenus, ainsi que l'AS (association sportive).

Mme Lossy, professeure de SVT, a organisé un concours de modélisation du système solaire en classe de 6e (voir photo). Dans les autres classes, divers projets ont été menés : réalisation d'un carnet de route de migrant en histoire pour les 4e, œuvre de land art le long de la Dronne en anglais en 3e (en photo) ...

En juin, les élèves de 3e, accompagnés de leurs enseignants, bénéficieront d'un séjour de révisions de trois jours pour préparer le brevet sereinement. Les 4e passeront dès cette année des épreuves destinées à les familiariser avec les conditions d'examen du brevet.

Comme chaque année, une journée d'« aviathlon », en partenariat avec les ailes chalaisiennes, offrira aux élèves de 4e une initiation à l'aéronautique agrémentée d'un baptême de l'air ainsi qu'une invitation à s'inscrire au BIA l'année suivante.

Les travaux de rénovation se poursuivent : le toit du bâtiment des salles de classes a été rénové et des travaux de finition seront menés dans la cour au printemps. Le système de chauffage va être également remplacé pour apporter plus de confort aux élèves.

Comme tous, nous espérons impatiemment la levée des restrictions sanitaires afin de pouvoir varier librement les activités et redonner un peu de liberté et de quiétude aux élèves. En attendant, tout est mis en œuvre pour assurer leur sécurité (aucune contamination n'a d'ailleurs eu lieu au sein du collège Jeanne d'Arc) mais aussi pour leur garantir la possibilité de s'épanouir et de réussir leur parcours scolaire.



MAËL, FANNY ET MAHA ET DEVANT LEURS REALISATION (Ctrl) TEMES SOLAIRES



LAND ART 3^E



Les gagnants du concours de reproduction du système solaire.

CONTACTS



Les inscriptions en 6e pour 2021 sont sur liste d'attente. Celles pour 2022 sont déjà ouvertes.

✉ 05 53 91 30 79
✉ college.jeannedarc24@wanadoo.fr
🌐 www.jeannedarc24.fr



Arc-en-ciel sur le collège Jeanne d'Arc

VIE ASSOCIATIVE



CERCLE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette fichue épidémie nous met des bâtons dans les roues !

Les salles de sports étant fermées depuis fin octobre, coup d'arrêt pour la saison 2020-2021 après 1 mois et demi de reprise.

Pour autant, le Cercle de Gymnastique Volontaire, affilié à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire et détentrice du label Qualité Club Sport Santé, ne se laisse pas abattre.

Des cours de gym ont été mis en place en visio, la baby-gym a pu redémarrer les 15 premiers jours de janvier avant de devoir se remettre en pause.

Nos adhérents s'ennuient durant cette longue période d'inactivité physique et ont hâte de resserrer les liens !

Regardons par la fenêtre, la météo est à nouveau au beau fixe. C'est l'occasion de relancer les cours de renforcement musculaire ...en extérieur.

Depuis le mardi 23 février 2021, le club propose 3 séances :

- les mardis et jeudis (10h-11h) pour les séniors
- le samedi (10h-11h) pour les adultes

Lieu de RDV : aux abords du terrain de football.



Séance du 02 mars, groupe des séniors

Les règles sanitaires sont le port du masque avant et après la séance, distanciation de 2 mètres et désinfection du matériel individuel.

Le club remercie vivement la Mairie et son service le Bureau des Sports pour la logistique et la mise à disposition de 2 animateurs sportifs, Quentin Guillou et Nicolas Mignot, lesquels viennent renforcer notre équipe de choc, Nathalie Lavergne, Fabrice Calluau, Adrian Garric et Sylvie Conte.

Notre objectif immédiat est de terminer les séances du 1er trimestre et pourquoi pas, de pouvoir poursuivre au-delà si la météo est clémente et si les instances nationales autorisent à nouveau la pratique en salle.

Le club remercie chaleureusement ses adhérents pour leur patience et leur bienveillance.

Les séances en extérieur vous plairaient ? Venez tester gratuitement 2 séances d'essai, sans engagement en vous présentant sur place.

CONTACTS

 Sandra PEUBE
 06 70 36 77 96
 gv.larochalais@laposte.net
 GV La Roche-Chalais

ÉTOILE LRC FOOTBALL

C'est avec beaucoup de plaisir et d'espoir que l'école de foot a rouvert ses portes pour accueillir ces jeunes enfants plein d'énergie ! Une pratique, un dévouement et une convivialité qui ont manqué à beaucoup. Pour le moment seul les entraînements en extérieur sont autorisés, les compétitions reprendront dès que les conditions sanitaires seront plus favorables.

De notre côté, au bureau une reprise agréable et beaucoup de projets ! Nous avons accueilli le Président et le Vice-Président du district Dordogne de foot en vue de préparer la saison prochaine. Le maire et le responsable du service Bureau des sports n'ont pas manqué de nous saluer, tout en réaffirmant l'engagement de la commune pour la vie associative et sportive.



Réunion de préparation de la saison prochaine



CONTACTS

 Alexis AUBRE
 06 33 07 90 66
 etoile.larochechalais@yahoo.fr
 Étoile la Roche Chalais.

COMITÉ DES FÊTES DE ST MICHEL-LÉPARON

- Vie Associative -

DES PROJETS ET BEAUCOUP D'ESPOIR !

Nous venons vous parler d'un temps de partage, de convivialité, de plaisir à se réunir sans distanciation, gestes barrières, masques...un temps qui, comme vous, nous manque cruellement !!!

Nous n'avons pas de boule de cristal ou autres afin de prédire demain. Mais, fidèles à nos convictions, nous avons déjà repris nos prospections afin de vous préparer des soirées de fêtes.

Nous espérons que dans un proche avenir, cette pandémie sera moins oppressante. Comme l'année dernière, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir dans les conditions optimales de sécurité.



Soirée Fruits de Mer, dernière soirée en salle - Janvier 2020.

La section randonnée « Les pas de la Double » a aussi les fourmis dans les jambes et vous prépare un calendrier riche en balades qu'elle mettra en place dès le feu vert de l'administration, afin de pouvoir randonner en toute sécurité et sérénité.

Un calendrier pour les marches hebdomadaires sera diffusé dès que ce sera possible. Il sera disponible sur le site de la mairie et diffusé aux adhérents.

Dans l'attente de partager nos événements festifs, restez prudents, respectueux des gestes barrières et à l'écoute des plus sensibles !!!
Ce sont les seuls moyens de retrouver en partie le bon temps d'avant...

Programme en prévision, selon les conditions sanitaires du moment.



Comité des Fêtes :

Samedi 26 Juin - Soirée Magrets avec Feu de Saint Jean

Samedi 24 Juillet - Soirée Sardinade

Samedi 28 Août - Fête Locale

CONTACT



Joël BIRET, Président

06 87 91 84 68



3 randonnées « exceptionnelles » sont prévues, avec accueil tout public :



Section RANDO

Dimanche 6 Juin : Randonnée « sur les pas de CHARLEMAGNE » - circuit 20 km en boucle*.

Vendredi 23 Juillet : Randonnée Nocturne à La Roche Chalais*.

Samedi 28 Août : Randonnée le matin dans le cadre de la fête locale*.

*Les détails seront donnés en temps voulu.

CONTACT



Annie SOULE, Responsable

06 70 07 18 95



JAZZ ET VIN EN DOUBLE

- Vie Associative -

DE NOUVEAUX PROJETS !

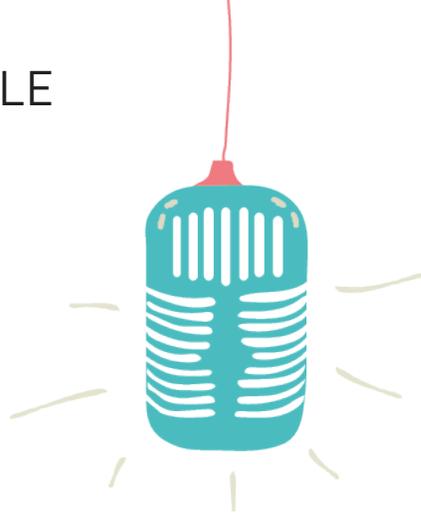
Après une année difficile pour tous les acteurs de la culture et du spectacle (annulation du Festival 2020), nous espérons que 2021 nous permettra de relancer nos actions culturelles et festives.

Durant cette période si particulière, nous ne sommes pas restés inactifs (obtention du statut d'intérêt général), constitution des dossiers de demandes de subventions, préparation du Festival 2021 dont la programmation est déjà bouclée, et organisation de repas-concerts en cours d'année).

L'année 2021 sera pour nous particulièrement déterminante car pour arriver à réaliser tous ces événements, il nous faudra convaincre les entreprises locales ainsi qu'un maximum de sympathisants d'adhérer à notre projet. Avec l'aide de tous, nous pourrons ainsi atteindre cet objectif.

CONTACTS

- Patrick LEDRU, *Président* : 06 08 51 91 98
- Jean-Marie DENIS, *Secrétaire* : 06 37 37 49 10
- Nicolle SAUTREAU, *Trésorière* : 06 81 94 73 53
- ✉ larochechalais.jazz@laposte.net
- f Jazz et Vin en Double
- 🌐 Site en cours de création



Notre Festival ayant su se faire reconnaître bien au-delà du département et de la région, nous souhaitons bien sûr poursuivre dans cette voie. Un festival réussi ne peut être que bénéfique au développement du tissu social, culturel et économique.

L'association Jazz et Vin en Double vous souhaite une excellente année et nous espérons vous voir nombreux lors de nos manifestations, la première étant prévue le samedi 29 mai avec au programme un concert du Quartet Shekinah Rodz, si les conditions sanitaires le permettent.



ÉCOLE DE MUSIQUE

- Vie Associative -

Avec toute une activité culturelle mise à mal par la situation sanitaire inédite que nous connaissons, notre association a mis tout en œuvre pour maintenir au maximum une partie de ses activités.

Seuls les cours individuels ont repris depuis le début de l'année. Nos formations et groupe chant ne peuvent être maintenus pour le moment mais reprendront leur activité dès que possible.

Les cours actuellement dispensés sont : batterie, guitare électrique, classique, basse, acoustique, piano et éveil musical.

Toute l'équipe reste motivée et espère pouvoir vous proposer différentes animations dans le courant de l'année pour le plus grand plaisir de tous. Parmi les animations que nous projetons et souhaitons vivement pouvoir organiser, il y a une brocante musicale dont la date est fixée au 21 novembre.

L'association musicale compte bien participer aux animations de la Terrasse cet été notamment en participant aux festivités de la fête de la musique et en organisant sa traditionnelle audition le 26 juin en plein air.

Les autres dates ne sont pas fixées pour le moment.



CONTACTS

- 👤 Nadine LEVRAUD
- ☎ 06 15 10 57 81
- ✉ ecole.musique.lrc@gmail.com

LES ASTRES SONGEURS

- Vie Associative -

À quoi bon ?

À quoi bon parler de notre implication dans l'animation communale de cet été ?

À quoi bon parler de notre réinvention en vidéos sur Le spectacle mort-vivant ?

À quoi bon parler de nos créations à venir ou avortées ?

À quoi bon parler de notre passion, le spectacle vivant ?

À quoi bon parler de notre incompréhension des décisions prises au sommet de l'État, qui nous coûtent en énergie, qui nous plongent dans l'incertitude de demain et qui nous privent de vous !

La vocation de l'association, *Les Astres Songeurs* est de permettre au public de s'évader dans un monde mêlant rêve et réflexion. Seulement, aujourd'hui, nous sommes perdus, comme beaucoup d'entre vous sans doute.

Le rêve catalogué de non essentiel est interdit depuis de nombreux mois et se trouve en crise depuis plus longtemps encore. La réflexion, amputée de la convivialité, nous est perfusée par des médias entretenant la paresse intellectuelle ; effets d'une crise de l'information dévolue à la vente publicitaire.

Nous voilà donc en plein cœur d'une crise sanitaire, à l'aube d'une crise économique. Ces crises sont les arbres qui cachent la forêt d'une crise plus ancienne et plus profonde : une crise humaine.

Or, crise signifie la nécessité de discerner et de faire un choix, mais quelles sont les options qui s'offrent à nous pour choisir notre avenir en 2022 ?

- Rester spectateur de la même farce politique (seul spectacle autorisé), rejouée encore et toujours par les mêmes comédiens, échangeant les mêmes répliques composées de petites phrases, déclamant leurs tirades dans les mêmes décors, lors des mêmes débats, alimentés par les mêmes sondages. Bref, un non-choix : voter contre, ou ne pas voter.
- Redevenir acteur, retrouver notre vocation première, quitte à devoir aller directement jouer sur le perron de l'Élysée ! Aussi insensé que cela puisse paraître, nous voulons proposer cette option !

Et vous ? Devenez metteur en scène de la société de demain en rejoignant le groupe Facebook *Peuple y est* ! Écoutez-nous, débattons et bâtissons un monde à notre image, un monde humain.

À quoi bon vivre sinon ?

Guillaume & Cléo



Guillaume & Cléo fondateurs de *Les Astres Songeurs* - *Le Spectacle mort-vivant* et *le Peuple y est* !

CONTACTS

- 07.82.41.29.26
- contact@lesastressongeurs.fr
- www.lesastressongeurs.fr
- www.facebook.com/lespectaclemortvivant
- www.facebook.com/lesAstresSongeurs
- www.youtube.com/le_spectacle_mort-vivant

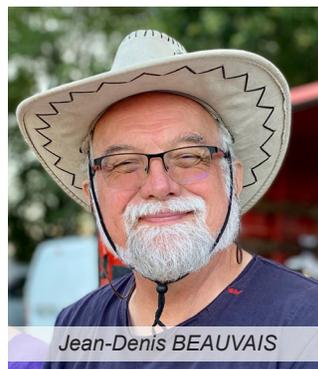
LES ARCHERS DE LA DOUBLE

Contrairement à l'arrêt durant ce contexte sanitaire, nos derniers stages de perfectionnement et compétitions remontent à octobre dernier. Nous félicitons quatre de nos archers participants au concours de St Martin de Laye (en Gironde) pour leur trois podiums (2 or et 1 bronze) dans des catégories différentes.

Nous avons pu reprendre en décembre dernier les entraînements en salle pour les mineurs et les handisports jusqu'à une nouvelle fermeture des salles courant janvier.

L'arrivée des beaux jours nous a permis de reprendre les entraînements en extérieur sur le terrain proche du Sentier Botanique de la commune.

En attendant que les compétitions reprennent, Les Archers de la Double souhaite dédier ces écrits à la mémoire de notre Président et fondateur du club, Jean-Denis BEAUVAIS qui nous a quittés en février dernier.



Jean-Denis BEAUVAIS



Les Archers de la Double
La Roche-Chalais

CONTACTS

- Cédric LOCHE
- 06 86 03 72 93
- archersdeladouble@orange.fr
- Les Archers de la Double

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

- Vie Associative -



UN GRAND MERCI !

L'année 2020 a été très compliquée pour tout le monde, la crise sanitaire a bousculé la traditionnelle tournée en porte-à-porte. Habituellement ce moment nous permet de venir à votre rencontre dans un contexte différent, de prendre de vos nouvelles et vous souhaiter nos meilleurs vœux. C'est un moment convivial auquel nous sommes, tout comme vous, nous l'espérons très attachés.

Cette année c'est au travers d'une correspondance que nous sommes venus à votre rencontre, nous avons en fin d'année 2020 glissé dans vos boîtes aux lettres un calendrier et une enveloppe pour vous offrir la possibilité d'exprimer votre soutien. Les retours ont été très nombreux. L'Amicale et l'ensemble du personnel tiennent à vous exprimer leur gratitude face à cet élan de solidarité et de générosité.

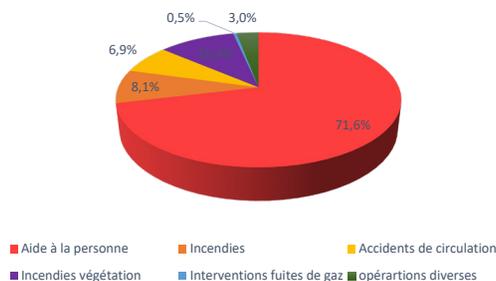
Vos dons permettent à l'association de payer les cotisations d'assurance, d'améliorer les conditions de vie au centre de secours, de faire l'arbre de Noël pour les enfants ...

Même si nous sommes déjà au printemps, il nous reste quelques calendriers, vous pouvez encore si vous le souhaitez faire la démarche de venir ou de contacter le centre de secours pour vous procurer un exemplaire. Sachez qu'il n'est jamais trop tard pour nous exprimer votre soutien, l'Amicale accepte tout au long de l'année vos dons.

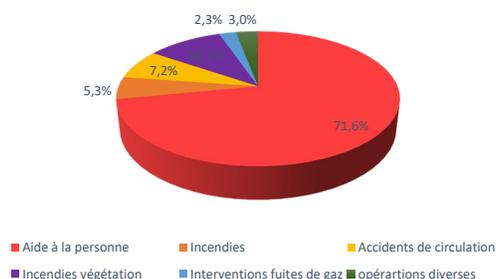
SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

Toujours présents pour vous. Entre 2019 et 2020 :

Interventions de janvier à décembre 2019



Interventions de janvier à décembre 2020



CONTACTS

-  Florent VISSERON
-  06 68 95 27 23
-  amicaledesplrc@sfr.fr
-  Amicale Des Pompiers De La Roche Chalais



LA CROIX ROUGE

LA CROIX ROUGE DE LA ROCHE-CHALAIS S'AGRANDIT.

L'équipe de la Croix Rouge tient à remercier la municipalité pour avoir mis à sa disposition le local.

Cette agrandissement permet une plus grande exposition de vêtements et autres objets.

La Vesi-Boutique est ouverte à tous, les jeudis de 14h30 à 17h30.

Du nouveau, du choix !
Venez chiner.

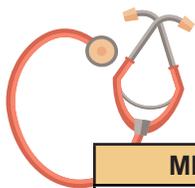


Bénévoles de la Croix Rouge

CONTACTS

-  Gisèle RICHARD
-  06 77 21 85 21
-  pierre.richard0235@orange.fr

TÉLÉPHONES UTILES



MÉDECINS GÉNÉRALISTES	
Dr JOUGLA	05 53 90 64 88
Dr HOLLIER	05 53 92 58 52
Dr SAINT AMANS	05 53 90 10 10

CABINET D'OSTÉOPATHIE
05 53 91 16 40

CHIRURGIEN-DENTISTE	
Dr OULD	05 53 92 58 54



KINÉSITHÉRAPEUTES	
ARNOUIL Cyril	05 53 9012 69
Mr CAYROU	06 50 08 05 46

PSYCHOLOGUE	
Mme IGGIOTTI	06 12 67 88 79

NATUROPATHE/RÉFLEXOLOGUE	
INGRID'ETENTE	06 84 03 43 48

SOPHROLOGUE	
Mme MOUTTOU	06 72 47 91 72

MASSAGE BIEN ÊTRE	
Mme AUDEBRAND	06 90 94 25 63

INFIRMIERES ET SOINS À DOMICILE	
Mme CROUIGNEAU Lydia	05 53 90 69 98 - 06 73 78 04 83
Mme CHEVALIER Emmanuelle	06 73 78 04 83
Mme CHAPMAN Chantal	06 38 48 82 95
Mme HAURY Angelyna	07 49 46 82 32
Mme FAUVEL Dominique	06 43 90 33 17
Mme HAUTBOIS DUBUC Patricia	06 87 55 93 14



SECOURS CATHOLIQUE
<i>rue des Ecus, tous les vendredis de 14H30 à 16H30</i>
CROIX ROUGE
<i>(av du stade) au fond du parking - tous les jeudis de 14H30 à 16H30</i>

ASSISTANTE SOCIALE (CMS ST AULAYE) sur RDV	
05 53 02 06 70	
CAISSE PRIMAIRE MALADIE (CPAM) sur RDV	
3646	
MISSION LOCALE DE RIBERAC	
<i>Tous les jeudis sur RDV</i>	05 53 92 40 75

CENTRE MÉDICAL JEANNE NICOLAS ACCUEIL
05 53 92 58 51

MES NUMÉROS UTILES	



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

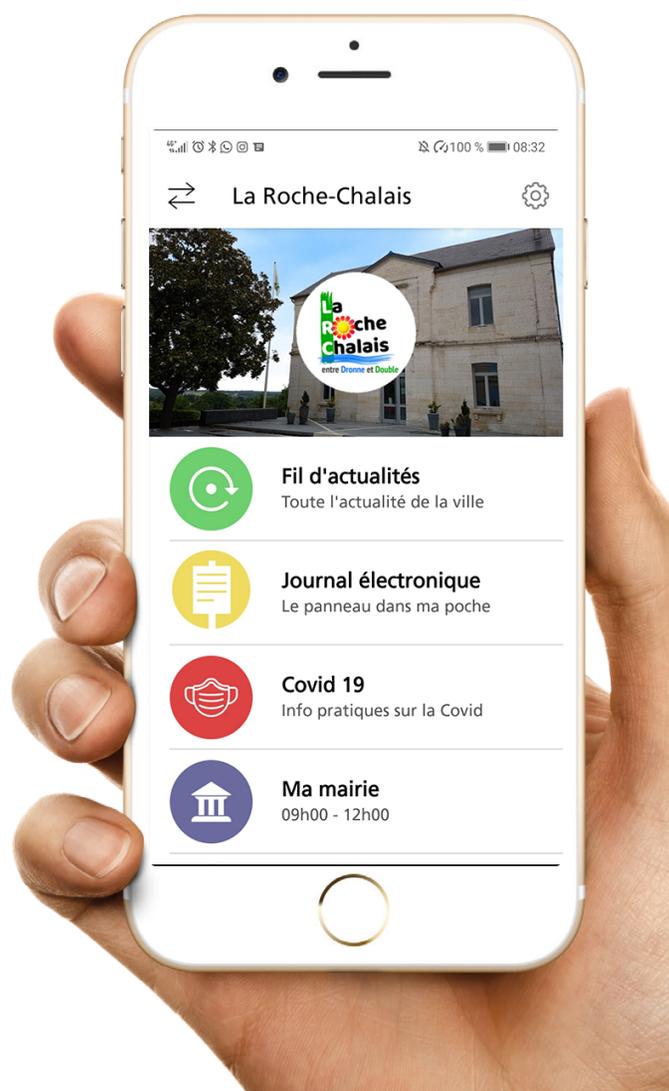
 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

 Disponible sur
App Store

 Disponible sur
Google Play